

Etude

Représentations sociales et valorisation de l'exploitation durable des forêts de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Vue générale du Sud du massif de la Sainte-Baume / Crédits : Marcel Leguay

Clément Garnier / Forêt Modèle de Provence
Décembre 2019

Avec l'aimable soutien financier des institutions suivantes :

Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département du Var et Métropole Aix-Marseille Provence.



Avec l'aimable contribution opérationnelle des organismes suivants :

Institut pour la Forêt Méditerranéenne, Fibois Sud Forêt Méditerranéenne, Découverte Ste-Baume, Coopérative Provence Forêt, Association Syndicale Libre de la suberaie varoise, France Nature Environnement Alpes de Haute-Provence, Fédérations des chasseurs du Var et des Hautes-Alpes, Fédération française de randonnée PACA, Union régionale des associations de Communes Forestières PACA, Métropole Aix-Marseille Provence, Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon, communes de Septèmes-les-Vallons, Caussols, Saint Leger du Ventoux, Sablet et Evenos.



SOMMAIRE

RESUME	4
INTRODUCTION.....	4
I- Etat des lieux	5
II- Enquête.....	14
1. Enquête auprès d'acteurs impliqués dans la filière bois	15
❖ Communes	15
❖ Propriétaires privés	18
❖ Gestionnaires privés	22
❖ Gestionnaire public – Office National des Forêts	25
❖ MOYENNES	27
❖ CONCLUSIONS	28
2. Enquête auprès de non-professionnels de la filière bois	29
❖ Chasseurs	29
❖ Environnementalistes	34
❖ Tous profils confondus	38
III- Recommandations	44
1. Structurer une stratégie de communication pertinente	44
❖ Recommandations générales	44
❖ Recommandations pratiques	45
2. Recourir à des modes d'actions et argumentaires adéquates	47
❖ Recensement et analyse des actions et outils de communication réalisées et disponibles pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur	47
❖ Argumentaires et types d'actions selon les publics-cibles	50
CONCLUSION.....	56

RESUME :

Cette étude a eu l'ambition de décrypter les représentations qu'ont les non-professionnels de l'exploitation forestière afin de pouvoir mieux leur faire comprendre son utilité pour la société.

Pour ce faire, il a d'abord été produit un état des lieux bibliographique relevant un certain nombre de témoignages et de données statistiques. Afin d'approfondir ces éléments, il a ensuite été réalisée une vaste enquête à laquelle ont répondu 1 350 individus non impliqués dans la filière (236 chasseurs, 928 environnementalistes, et 125 autres publics) ainsi que 164 propriétaires et 26 gestionnaires forestiers professionnels publics et privés. L'analyse des informations récoltées a permis de lever de nombreuses interrogations au sujet de l'acceptabilité sociale des coupes de bois. Des recommandations ont ainsi pu être identifiées, permettant de promouvoir au mieux les activités liées à la récolte durable de bois.

INTRODUCTION :

Il est communément regretté par les acteurs de la filière bois que les oppositions d'individus non-professionnels aux travaux d'exploitation forestière sont un frein important au développement du secteur. En effet, sous pression sociale, les propriétaires forestiers publics et privés rechigneraient régulièrement à engager des travaux sylvicoles comprenant des coupes d'arbres. Or, ces dernières sont bien l'action fondamentale de la sylviculture et la base de l'approvisionnement du marché en bois, donc de toute cette filière forestière, faisant travailler plus de 11 000 personnes en région Sud. Ainsi, les agissements d'opposition aux coupes de bois seraient un des freins majeur à la filière régionale.

Pourtant, au-delà de ce constat généraliste, il existe très peu de données précises sur cet enjeu en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans l'objectif de faire mieux faire comprendre l'utilité de l'exploitation forestière durable et plus généralement de la filière bois régionale, il convient d'affiner la connaissance collective en apportant des réponses à ces questions :

- Quelles sont réellement les conséquences des refus de coupes de bois en raison de pression sociale pour la filière (ampleur du manque à gagner, différences entre forêts publiques/privées, types de coupes de bois ajournés etc.) ?
- Qui précisément s'oppose aux coupes de bois ou véhicule des positions contradictoires à l'exploitation forestière durable, et quels sont précisément leurs discours et arguments ?

Pour ce faire, une étude a été menée consistant d'abord à effectuer un état des lieux des connaissances. Puis, sur cette base, une double-enquête a été réalisée auprès :

1. d'acteurs impliqués dans la filière bois (propriétaires et gestionnaires),
2. d'acteurs non impliqués dans la filière bois (chasseurs, environnementalistes et autres publics).

Enfin, un recensement des outils de communication forestière existants et une analyse des données récoltées via l'enquête ont permis d'établir des préconisations d'actions à différentes échelles de « valorisation sociale » de l'exploitation forestière.

I. Etat des lieux

Selon l'étude « regards croisés sur la forêt méditerranéenne »¹ de 2016, « le décalage entre la vision grand public de la forêt et la réalité du terrain est l'un des freins majeurs aux efforts entrepris par la filière et les décideurs pour la valorisation de la forêt méditerranéenne ». Si, d'après ses résultats, « **seuls 7 % des usagers perçoivent aujourd'hui comme gênante l'exploitation de la forêt méditerranéenne** », une autre étude sociologique² en 2000 a trouvé que tous profils confondus, « **28 % souhaiteraient voir "arrêter l'exploitation", 33 % classent les coupes de bois au nombre des menaces qui pèsent sur la forêt méditerranéenne** », un résultat **accru chez les jeunes** (en deçà de 25 ans, 51 % considèrent les coupes de bois comme une menace »).

Les professionnels du terrain, représentants des propriétaires et institutionnels confirme ces chiffres. Pour l'expert forestier Nicolas Luigi, interrogé en 2017, « **n'importe quelle coupe fait polémique** ». Le Président de l'Union régionale des Syndicats des propriétaires forestiers sylviculteurs de PACA et du Var avait écrit dans son journal départemental en janvier 2016 que les « **travaux sylvicoles dont les débouchés sont de moins en moins bien valorisés** et dont les volumes prélevés [...] sont de plus en plus faibles, **pour de multiples raisons, dont l'acceptabilité sociale des coupes par un public de moins en moins averti** (ou de plus en plus désinformé, voire manipulé) n'est pas la moindre ». De son côté, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation avance que « **l'exploitation des forêts fait souvent l'objet d'incompréhension ou de polémiques en rapport avec les coupes d'arbres** »³.



Crédits : auteur inconnu

¹ Réalisée à partir d'un questionnaire en ligne, auprès d'un panel d'internautes issus de la région méditerranéenne (PACA, Corse, Languedoc Roussillon – 1 000 interviews)

² Etude *La forêt méditerranéenne française et son public* - Résultats d'enquête par sondage réalisée par le cabinet Ecomark par sondage téléphonique réalisé du 12 au 15 décembre 2000 auprès d'un échantillon de 802 personnes représentatif de la population de 18 ans et plus des 15 départements de la France méditerranéenne.

³ <http://agriculture.gouv.fr/plan-de-communication-pour-le-secteur-de-la-foret-et-du-bois-0>

FOCUS sur un mouvement actuellement croissant de contestation de l'industrialisation de la sylviculture et de la filière bois énergie à échelle industrielle : ⁴

« Le 4 mars 2019, des citoyens et des ONG de six pays dont cinq États membres ont déposé plainte⁵ devant le Tribunal de l'Union européenne à Luxembourg pour contester l'inclusion de la biomasse forestière dans la directive énergies renouvelables. Les plaignants estiment que promouvoir cette source d'énergie est contradictoire avec le respect des objectifs climatiques et conduirait à la destruction accélérée des forêts. Face à la fronde qui grandit contre l'industrialisation des forêts, la filière bois s'est récemment lancée dans une nouvelle bataille, celle de l'image. [...] la filière forestière a décidé d'occuper le terrain médiatique et de forger les esprits par une grande opération de communication. Quitte à s'enfermer dans le déni en refusant d'interroger ses pratiques et en caricaturant ses opposants. Le mode de gestion productiviste des forêts françaises avec ses coupes rases et ses monocultures résineuses est vivement décrié : accusé de reproduire le schéma destructeur de l'agriculture intensive en polluant les sols et en dégradant les écosystèmes. Les mobilisations à son encontre se renforcent. En automne dernier, 2 000 personnes ont traversé la France à pied pour dénoncer l'extractivisme forestier⁶. À l'issue de cette marche, un manifeste a été publié : « La forêt n'est pas un objet de spéculation financière de court terme », écrivaient une dizaine d'associations, dont Greenpeace, la Ligue de protection des oiseaux, France Nature Environnement ou encore les Amis de la Terre. »

Dans sa note de tendance sur la filière Bois Forêt du 18/02/2019, le cabinet de conseil Comfluence confirme ce mouvement croissant et en tire des conclusions pour la filière⁷ :

Forêt et bois, nouvelles cibles des activistes écologistes ?

Ces derniers mois, Comfluence a observé des signaux faibles, mais répétés, concernant la montée d'une critique sur les modes de gestion et de production des forêts françaises. Initialement limité à quelques milieux associatifs, en 2018, ce mouvement s'est franchement étendu dans la société civile et a gagné certains décideurs politiques.

À ce stade, la question de savoir si « forêt et bois, sont les nouvelles cibles des activistes écologistes » ne se pose déjà plus. Tous les éléments dont nous disposons accréditent que la réponse est positive.

Dans les prochaines années, nous estimons que toutes les conditions seront réunies pour que la filière Forêt-Bois subisse des attaques similaires (toutes proportions gardées) à celles que la filière viande doit affronter depuis quelques années de la part de mouvement tel que L214 et 269 life.

À terme, ses effets empêcheraient la pleine maîtrise des choix forestiers notamment sur les questions de plantations, de choix d'essences, de modes de coupes, voire de fiscalité... Gagnant la société civile, rien n'empêcherait que des positions jusque-là minoritaires influencent la décision publique et façonnent un environnement législatif et réglementaire plus contraignant.

Le danger est donc réel pour la filière Forêt-Bois. Nous considérons que, pris à la légère ou ignoré, ce mouvement pourrait rapidement créer un contexte médiatique, sociétal et économique négatif.

Question restant en suspens : Dans quelle mesure l'opposition sociale aux coupes de bois est un frein au développement de l'exploitation forestière et donc de la filière bois ?

⁴ <https://reporterre.net/Une-action-en-justice-contre-l-industrialisation-de-la-foret>

⁵ <http://eubiomasscase.org/the-case/>

⁶ <https://reporterre.net/Une-longue-marche-lance-le-combat-contre-l-industrialisation-de-la-foret>

⁷ <https://www.comfluence.fr/2019/02/18/comfluence-parle-dune-filiere-sans-langue-de-bois/>

Concernant les propriétaires forestiers privés, l'étude réalisée par le CRPF PACA « Enquête - Typologie des propriétaires forestiers varois. Qui sont-ils ? Quelles sont leurs attentes et leurs motivations ? » en septembre 2012 n'en a identifié **aucun type par principe opposé à la gestion ou à l'exploitation forestière**. Cependant, cela ne veut pas pour autant dire qu'ils sont disposés à accepter n'importe quelles coupes de bois, ni qu'ils ne sont pas sensibles à la pression sociale directe (entourage) ou indirecte (messages diffus émanant de la société). D'ailleurs, l'étude relève que la majorité d'entre eux manque de culture forestière, privilégie davantage la qualité paysagère et le maintien du patrimoine en place à la rentabilité de leur propriété, et, s'ils entreprennent une coupe, ils seront attentifs à sa qualité. Si cette étude était spécifique au département du Var, il semble raisonnable de pouvoir extrapoler dans une certaine mesure cet état des lieux au reste de la région.

Dans quelles mesure et situations les propriétaires forestiers sont-ils susceptibles d'accepter des coupes de bois dans leurs propriétés ? Et dans quelle mesure sont-ils disposés à ajourner une coupe prévue en raison de l'image renvoyée par la société en général ou par la position de leur entourage concernant l'exploitation forestière ?

Du côté des communes forestières, dans son enquête sur la « perception par les élus de la gestion de la forêt communale » réalisée en 2016⁸, l'Union Régionale des Communes forestières de PACA a trouvé que : 26% des élus pensent que la récolte de bois est insuffisante et seulement 4% l'a trouvé trop intense⁹. Aussi, **plus de 80% des communes ont déjà récolté du bois et elles en sont plutôt satisfaites** tant en termes de qualité de l'exploitation que du bilan économique (pour ces deux aspects, **respectivement 6% et 10% de communes sont seulement insatisfaites**).

Pourtant, la même étude fait ressortir que 22% des communes forestières ont déjà ajourné des coupes de bois prévues à leur plan d'aménagement, ce qui représenterait un volume d'environ 50 000 m³ de bois par an¹⁰. Cela est corroboré par l'*Étude d'image et de satisfaction des communes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur vis-à-vis de la gestion forestière opérée par l'ONF* : « en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ONF enregistre des **refus de mise en œuvre de coupes dans un tiers des forêts des collectivités** régionales alors même que ce sont des travaux qui sont prévus dans les plans d'aménagement approuvés par ces mêmes collectivités ».

Cela s'expliquerait principalement par la **pression des usagers de loisirs** (« Une grande partie des ajournements sont due à la pression des usagers de loisirs » selon l'ONF¹¹, « 42% de la part des chasseurs ou de la population » selon l'Union Régionale des Communes forestières : « les oppositions des chasseurs aux coupes, dues à la volonté de garder des espaces ensauvagés pour le gibier, ne sont pas systématiques mais elles sont néanmoins notées par certains »). L'ONF, dans le paragraphe « Le regard des autres usagers de la forêt : quelle influence ? » de cette même étude relève plusieurs

⁸ Source : http://www.ofme.org/documents/actualite/201608/Note_resultats_Region_DiffusionLarge.pdf

⁹ Petit biais de l'échantillon représenté : 236/716 communes ont répondu soit un taux de retour moyen de 40% (hors 06). 50% des adhérents ont répondu contre seulement 29% des non-adhérents. Si l'ensemble des communes avaient donné leur avis, on peut donc raisonnablement en déduire que les opinions auraient été moins favorables envers l'exploitation forestière.

¹⁰ Source : Lettre d'information de l'OFME de septembre 2018 sur le projet MOB + (<http://www.ofme.org/documents/lettre-ofme/Lettre-ofme-20180930.pdf>)

¹¹ Plan de communication – Acceptabilité sociale des récoltes de bois en forêt communale – 2017 (Claire Vignon)

propos d'élus éclairants : « on a eu des écolos-bobos. Ce sont des gens qui disent "Oh, mon dieu un arbre ! Il ne faut pas le toucher » ; « Par rapport aux travaux forestiers, certains disent qu'il est important de laisser la nature faire son travail et de ne pas tenter de la surexploiter par tous les moyens. Je pense bien sûr aux écolos. » ; « Ce sont plutôt les écologistes qui critiquent ». Ce propos d'un élu en ce sens est très manifeste : « Il y a des communes qui disent que ce que ça rapporte financièrement n'est rien par rapport aux emmerdements... ! ».

En outre, selon l'ONF, « les élus prennent en compte la multifonctionnalité (récréation, biodiversité et paysage) de leurs forêts et considèrent rarement que la production de bois est plus importante que le reste (également la DFCI, et la paix sociale). C'est pourquoi malgré tout, 21% des communes ayant indiqué à l'UR des Communes forestières avoir ajourné des coupes ont évoqué la conservation du paysage actuel et 12% celle de la biodiversité pour justifier leur choix. En effet, nombreux sont ceux qui attachent de l'importance à la qualité de l'exploitation (« Je veux des exploitants qui travaillent proprement. » a dit un élu).

Parmi les 42% d'ajournements de coupes en forêt communale qui sont due à la pression de la population locale ou d'usagers de loisirs, quels pourcentages sont dus aux chasseurs, aux « environnementalistes », aux habitants locaux et autres usagers forestiers ? Comment manifestent-ils leur opposition ? Pour les 58% restant, quels sont exactement les facteurs qui désincitent les communes forestières à engager des coupes de bois ? Est-ce par prévention d'oppositions locales, par une pression plus générale issue de la société ou par des valeurs supérieures aux revenus financiers ?



Réunion auprès de collectivités en 2018 à la Môle (83) / Crédits : Forêt Modèle de Provence / C. Garnier

Olivier Chandioux, gestionnaire forestier à Alcina confirme qu'« une des attaques à la « Nature » la plus fréquemment invoquée (notamment dans les **mouvements de protection de l'environnement**) est l'exploitation intensive ou abusive des forêts ». Un exemple original et très évocateur de cette association automatique entre écologie et opposition à la coupe de bois est la présentation d'Idéfix, le chien du personnage de bande dessinée Astérix : « amoureux de la nature, il est contre l'abattage des arbres » et « il ne supporte pas qu'on fasse du mal aux arbres »¹².

Dans sa « Lettre ouverte aux naturalistes » (2011) - Louis Amandier explique cette opposition de trois façons :

- L'ignorance technique
- Le sentiment que « le paysage appartient à tout le monde... »
- les « motivations spirituelles, métaphysiques, la "vision du monde" »

Il vise notamment « certains collègues naturalistes - opérateurs ou animateurs Natura 2000, chargés de mission "espaces naturels" de collectivités — voire fonctionnaires de services environnementaux — qui émettent des écrits et des discours qui me semblent en contradiction avec les exigences de la gestion durable forestière ».

Pourtant, aucune organisation non issue de la filière forêt bois n'est officiellement et catégoriquement opposée aux coupes de bois :

a) Soit il n'en est pas du tout fait mention :

Il est éloquent que la Direction Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Provence-Alpes-Côte d'Azur relève parmi les « nombreuses pressions (qui) menacent les milieux naturels » la surfréquentation des milieux [...] notamment liée au tourisme, aux loisirs et aux sports de nature [...] la pression de la chasse »¹³ mais ne cite pas l'exploitation forestière.

Idem du côté des randonneurs dont la charte de la Fédération Française de Randonnée sensibilise même au respect de la propriété foncière (« Sur les chemins, nous sommes toujours sur la propriété d'autrui) et du partage nécessaires des espaces (« partagez l'espace naturel »).

b) Soit seuls certains types d'exploitation forestière ou de filière sont critiqués, ou un risque est soulevé :

C'est le cas de **France Nature Environnement ou de SOS Forêts Provence qui ne critiquent jamais par principe toute coupes de bois mais seulement leurs modalités** (type de sylviculture / d'exploitation) **et de débouchés de la filière** (le bois énergie à échelle industrielle). A titre illustratif, les membres de SOS Forêts Bourgogne affirment être « loin d'être opposés à l'exploitation forestière, proposent et prouvent qu'une autre approche de la sylviculture est possible pour produire du bois de qualité sans dégrader la biodiversité, la qualité de l'eau, le climat. Cette sylviculture douce, dans le respect des synergies naturelles de la forêt, préserve le patrimoine forestier et ne nécessite aucun gaspillage de fonds publics pour manipuler les esprits ». De son côté, France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur écrit sur son site internet¹⁴:

¹² <https://www.asterix.com/>

¹³ <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/1-la-region-paca-un-hotspot-de-biodiversite-menace-a8834.html>

¹⁴ <https://www.fne.asso.fr>



Source : lesechos.fr

- « En intensifiant l'exploitation forestière, la forêt risque donc d'être à l'origine d'une source significative de gaz à effet de serre.
- « FNE craint notamment un développement anarchique des taillis intensifs à courte rotation et un prélèvement accru de biomasse qui appauvrit les sols forestiers.
- « les grands enjeux auxquels de nombreuses forêts françaises sont confrontées : Les pressions liées aux activités humaines ([...] intensification de la sylviculture [...]) qui remettent en cause autant la résilience des forêts, c'est à dire leur capacité à résister aux perturbations, que leur capacité à assurer leur cycle biologique et à fournir les services écologiques indispensables aux populations humaines, notamment face aux changements climatiques.
- « l'augmentation de la récolte de bois et son utilisation massive en bois énergie pour diminuer notre dépendance aux énergies fossiles. Sans garantie prise pour encadrer ces récoltes, cette stratégie est dangereuse pour la biodiversité et contre-productive pour le climat.
- « le ministère de la Transition écologique et solidaire prévoit de doubler l'objectif de récolte pour l'usage bois énergie en 2050 par rapport à aujourd'hui. Cette mesure a un impact majeur sur le puits de carbone forestier qui, de ce fait, diminue de moitié en 2030 avec une absence quasi totale de garanties sur les conditions de récolte.
- « La forêt peut satisfaire nos besoins en bois matériau et en énergie, tant que le potentiel de production biologique est respecté et que la conservation des habitats et espèces n'est pas remise en cause.
- « L'intégration de la biodiversité et des enjeux écologiques dans les pratiques et politiques forestières est primordiale pour garantir la pérennité des forêts et des biens et services qu'elles

produisent. Sur le terrain, cela passe notamment par l'adoption de pratiques de gestion adaptées (régénération naturelle, mélange d'espèces et de strates de végétation, conservation de bois mort, etc.) et de pratiques d'exploitation respectueuses du milieu (limitation du tassement des sols, adaptation des conditions d'exploitation aux espèces présentes, etc.).

- « le cadre actuel de la gestion des forêts se montre défaillant. Par exemple, il autorise des coupes rases, l'utilisation de pesticides, présente un déficit commercial considérable, est centré sur l'augmentation des coupes, s'oppose à l'information du public sur les impacts environnementaux et n'empêche pas la dégradation de la biodiversité forestière.

- « les impacts du bois énergie ne sont pas neutres sur l'environnement et les écosystèmes, particulièrement dans le cas des centrales à biomasse industrielles.

- « respecter le principe de hiérarchie des usages : « Le bois énergie est à la production de bois ce que les épiluchures sont aux patates, si on peut les valoriser c'est bien mais on ne produit pas des patates pour leurs épiluchures ! »

c) Soit ils conviennent même d'avoir un certain intérêt dans les coupes de bois et/ou la filière qu'elles alimentent :

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, France Nature Environnement¹⁵ diffuse également une conception nuancée au sujet de la forêt (confère son quizz¹⁶) :

- « La forêt française est un espace sauvage : FAUX.

- « Lorsque je coupe du bois en France, je participe à la déforestation : FAUX. Coupe et déforestation sont deux choses différentes. La déforestation, c'est une forêt rasée pour utiliser le sol d'une autre manière. Lors de coupes, la forêt est renouvelée par régénération naturelle ou par plantation.

- « En France, la sylviculture (gestion des forêts) est la plus intéressante d'un point de vue écologique, économique et climatique quand elle sert à produire : des matériaux en bois [...]. Le bois d'œuvre demande du bois de qualité. Il exige une gestion forestière plus respectueuse de la biodiversité que le bois énergie. Il est aussi vendu plus cher et continuera de stocker du carbone pendant la durée de vie du produit ».



Crédits : Pierrolat

¹⁵ France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 64 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer » (<https://www.fne.asso.fr/qui-sommes-nous>)

¹⁶ <https://www.fne.asso.fr/node/514224>

André Micoud, sociologue, affirme : « nous vivons une époque de changement radical, [...], que j'appelle le « moment écologique » et qui prend ses distances par rapport à la représentation dominante de la période précédente, celle où l'on pensait pouvoir piller toutes les ressources de la Terre et y rejeter tous nos déchets. Je ne suis pas le seul à penser que notre Terre est devenue une Biosphère et que nous sommes responsables de son devenir. C'est donc un changement radical de représentation qui nous affecte tous. Mais par rapport auquel, bien entendu, nous n'allons pas réagir tous de la même manière. » Il s'agit d'un « **passage [...] d'un point de vue anthropocentré à un point de vue écocentré** »¹⁷

La gestion ou l'exploitation forestière serait contraire aux sentiments, valeurs et symboles associées aux forêts et à l'arbre en particulier (naturalité, esthétique des paysages, authenticité, apaisement, vie et qualité de vie, sacralité, sécurité, spiritualité, patrimoine, hérité, lignée, enracinement, permanence, avenir, grandeur, solidité, force etc.).

Ainsi, dans les résultats du sondage de BVA sur la perception de la forêt par les Français, réalisé en 1991, il est frappant de constater que la première valeur attribuée par l'opinion publique à la forêt est celle d'une **réserve de nature**, et ceci dans toutes les classes d'âge et dans tous les milieux sociaux, et presque dans toutes les sensibilités politiques. Chantal ASPE, sociologue de l'environnement, a trouvé par une enquête auprès des habitants du Luberon que les gens veulent « préserver au maximum les espaces boisés, replanter le plus possible, et maintenir par là un état sauvage. La catégorie « sauvage » n'est pas à considérer ici dans sa définition littéraire, mais comme un état de logique naturelle qui s'autoréorganiserait après le passage de l'homme. Si les **espaces boisés** représentent des espaces à préserver pour les habitants, c'est aussi parce que ceux-ci sont les **garants d'une vie naturelle sauvage**. [...] si l'idée et le principe de la préservation des espaces naturels sont largement acceptés et partagés, le discours non savant produit sur la nature et les paysages du Luberon exprime avant tout le désir de **vivre dans un bel endroit**. Cette caractérisation esthétique s'oppose en partie ici aux critères écologiques de valorisation de paysage. [...] l'arbre représente le symbole de la Nature que l'urbain a perdu »¹⁸. Marie-Line BARGUENO confirme ces propos ainsi : « On le sait, un grand nombre de nos concitoyens apprécie la forêt pour le décor, l'espace « **naturel** », **la liberté et le plaisir** qu'elle procure. [...] Aujourd'hui la forêt se révèle être un objet culturel support de loisirs. Le promeneur, le chasseur ou le propriétaire recherchent au contact de la forêt le calme et "l'authentique", l'intimité et le retour aux sources de la naturalité, expériences existentielles (**bien-être, convivialité, détente, sport, recueillement, ressourcement, contemplation, observation**) »¹⁹.

De même, l'ouvrage Forêt et communication (2016) dépeint « les représentations sociales de l'arbre » ainsi : « le grand public semble généralement considérer que la **protection de la nature** (impliquant la préservation de la forêt et de la biodiversité, ainsi que l'arrêt de la déforestation) **est très difficilement compatible avec son exploitation en tant que ressource**. Devant cette apparente incompatibilité, il semble privilégier le premier des deux points de vue : protéger les arbres. [...] L'arbre [...] est un intouchable. Attenter à l'arbre, c'est attenter à des valeurs plus grandes que lui. [...] Il bénéficie d'un capital symbolique très important et relativement diversifié : emblème de vie, sacré, spirituel, immortalité, pérennité, patrimoine, avenir, nature, verdure, promesse, sécurité,

¹⁷ Article *Evolution du regard et des attentes de la société vis-à-vis de la faune et de sa gestion* (revue Forêt Méditerranéenne, n°39, 2018)

¹⁸ Article « La naturalité entre profunda scientia et esthétique verte : l'exemple de la forêt » (revue Forêt Méditerranéenne, 2008)

¹⁹ Article « Paysage et société : les perceptions d'un paysage boisé périurbain » (revue Forêt Méditerranéenne, 1994)

grandeur, qualité de vie, passé, enracinement, vieillesse, hérité, lignée, solidité, force etc. [...] La population tend à posséder une représentation de la forêt simple, monofonctionnelle, focalisée soit sur l'écosystème naturel qu'elle constitue, soit sur les activités récréatives et de ressourcement qu'elle offre, combinée à un refus de voir des arbres tués. [...] La forêt est un sujet sensible pour le grand public : ses **significations sentimentales** sont nombreuses. Si elle cumule de multiples fonctions objectives, elle endosse également des **fonctions symboliques** variées dans l'imaginaire collectif. [...] **La société industrielle de consommation a par ailleurs apporté à la forêt une valeur de représentation nouvelle** : la rareté d'une chose précieuse, potentiellement menacée par les activités humaines. »

Quels sont exactement les motifs les plus souvent invoqués par ceux qui s'opposent aux coupes de bois ?

Il a été précisé que les **départements littoraux et zones péri-urbaines** sont nettement moins ouverts aux coupes de bois que l'arrière-pays et de surcroît les zones montagneuses où il existerait encore une véritable culture sylvicole. Voici le témoignage d'un élu éloquent à cet égard : « On est dans un pays, le sud de la France comme le Var, qui a perdu la notion d'une coupe en forêt. Quand on coupe un arbre, c'est comme si on coupait une vie ».

Dans quelle mesure les territoires littoraux et péri-urbains connaissent davantage de pression sociale à l'encontre de l'exploitation forestière ?

Questionné sur l'enjeu des oppositions sociales aux coupes de bois, l'expert forestier Nicolas Luigi estime que le « **point focal est l'impact visuel** (traduis en termes techniques : le taux de prélèvement) **et les rémanents** ».

La Présidente du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs des Alpes-Maritimes affirme que « certaines coupes sont clairement plus l'objet d'oppositions que d'autres. C'est le cas des **coupes rases** ». L'ONF évoque ainsi « L'épineuse question des coupes à blanc. La question des coupes à blanc est très délicate à gérer dans le sens où elle ne fait pas consensus chez les élus et que c'est celles qui **entraînent le plus de réactions de la part du grand public**. Donc, très peu d'élus soutiennent les coupes à blanc »²⁰.

Dans quelle proportion les différents types de coupes de bois sont précisément visés ?

L'enquête menée dont les résultats figurent ci-dessous a cherché à apporter des éléments de réponse aux questions ci-dessus posées (en bleu sont des interprétations des statistiques).

²⁰ Étude d'image et de satisfaction des communes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur vis-à-vis de la gestion forestière opérée par l'ONF (2016)

II. Enquête :



<http://blog.cassiopee-formation.com/>

Méthodologie :

L'enquête a été réalisée par sondages via l'outil en ligne *Eval and go* à des panels représentatifs des différents publics-cibles. Seuls 14 agents de l'ONF ont été contacté par entretien téléphonique semi-directif, pour augmenter le taux de réponse et parce qu'ils étaient un nombre limité. Les questionnaires comprenaient tous une première partie de présentation générale de l'individu resté anonyme (genre, âge, etc.), puis des questions de fond, permettant ainsi des « tris croisés » entre plusieurs réponses. La formulation progressive des questions de fond en mode entonnoir a permis d'éviter au maximum les biais. De plus, les sondages contenaient de nombreux « branchements » qui ont permis de poser des questions spécifiques selon les réponses apportées.

Afin de faciliter le traitement statistique a posteriori des informations obtenues, les questionnaires ont été principalement composés de questions à choix multiples. Toutefois, ils ont également intégré quelques questions ouvertes et facultatives permettant d'affiner les points de vue. Ces deux modes de récolte des données ont permis de manière complémentaire une analyse à la fois quantitative et qualitative.

D'autre part, toutes les questions à choix multiples ont été rendues obligatoires pour pouvoir poursuivre le sondage. L'écart du nombre de réponses entre les questions s'expliquent donc par l'abandon du remplissage par certains avant la fin des questionnaires.

Les informations présentées ci-dessous de couleur noir sont les données brutes, et de couleur bleu sont les interprétations données, lorsque nécessaire.

1. Enquête auprès d'acteurs impliqués dans la filière bois :

➤ Communes forestières :

Nota bene : Au total, sur les 761 communes propriétaires de forêts soumis au régime forestier en région Sud, **101 élus ou agents communaux ont répondu à ce sondage**. Ces personnes ont été jointes par le biais d'un mailing, et d'un relais supplémentaire de la part de l'Union régionale des associations de Communes forestières, de la Métropole Aix-Marseille Provence et de la Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon.

Questions d'identité :

Nombre d'hectares en propriété :	Nb.	%
< 100ha	24	23,8
100ha > 500ha	38	37,6
> 500ha	39	38,6
Total répondants :	101	100

Questions de fond :

Votre commune a-t-elle déjà réalisé des coupes de bois ?	Nb.	%
Oui	78	77,2
Non	23	22,8
Total répondants :	101	100

Si la commune a déjà réalisé des coupes de bois (répondu « oui » à la question précédente) :		
Votre commune a-t-elle réalisé toutes les coupes de bois prévues (dans son plan d'aménagement forestier le cas échéant) ?	Nb.	%
Oui	45	57,7
Non	33	42,3
Total répondants :	78	100

Si la commune n'a jamais réalisé de coupes de bois ou que partiellement par rapport aux prévisions (répondu « non » à l'une des deux dernières questions) :		
Pour quelles raisons des coupes n'ont pas été réalisées ?	Nb.	%
motifs techniques ou économiques	35	66
opposition de la population	3	5,7
je ne sais pas	15	28,3
Total répondants :	53	100

Très peu de coupes n'ont pas été réalisées suite à une opposition de la population. Les coupes prévues qui sont ajournées le sont en majorité en raison de motifs économiques ou techniques. Cependant, il est éloquent que presque un tiers ait répondu « je ne sais pas ». Si la réponse ouverte avait été possible, ils auraient probablement avancé d'autres valeurs (préservation du paysage, de la biodiversité etc.) comme motifs d'ajournement de coupes, telles que l'a fait ressortir l'étude des Communes Forestières PACA en 2016 (cf p.6).

Notons également que malgré la tentative de cette question, il est très difficile de séparer les motivations économiques des autres. En effet, tout est relatif et dépend de l'ampleur des gains économiques à escompter d'une coupe de bois. A ce sujet, il nous a été remonté par un responsable forêt et bois d'une agence bi-départementale de l'ONF qu'« à une certaine époque, 6000 euros c'était rien, aujourd'hui 2000 euros pour les communes c'est beaucoup. Elles acceptent donc plus facilement de faire des coupes. D'autre part, plus la valeur des bois augmentera, moins les motivations à ne pas couper compteront ».

Note bene : Selon un gestionnaire forestier professionnel resté anonyme, « la pression sociale sur les coupes de bois détermine la volonté ou non des propriétaires de procéder aux coupes de bois et agit donc sur les coupes que l'on ne fait pas plutôt que celles que l'on fait, cette pression sociale dépend aussi du type d'intervention que l'on réalise (ou que l'on propose aux propriétaires). » Autrement dit, si un propriétaire ne ressent pas de pression sociale quant à l'exploitation forestière qu'il pourrait engager sur sa propriété, ça peut être parce qu'il a lui-même décidé de ne pas réaliser de coupe par prévention de cette pression, ou simplement parce qu'il a d'autres priorités.

Auriez-vous déjà senti une pression sociale quelconque défavorable aux coupes de bois ?	Nombre d'hectares en propriété / co-propriété					
	<100ha		100ha > 500ha		>500ha	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
<i>Oui</i>	9	45%	14	36.8%	9	24.3%
<i>Non</i>	11	55%	24	63.2%	28	75.7%
Total :	20	100%	38	100%	37	100%

Plus leur surface de propriété forestière est grande, moins les communes sont sensibles à la pression sociale. Cela peut être expliqué par le commentaire précédent, à savoir que plus les communes possèdent une grande forêt, plus les revenus issus de coupes sont potentiellement importants, et donc moins les enjeux sociaux et environnementaux compteraient en comparaison.

Pour ceux ayant déjà senti une pression défavorable aux coupes de bois de la part de la population (ayant répondu « oui » à la dernière question) :

Cette opposition de la population était :	Nb.	%
<i>une "pression directe" de la population locale</i>	17	48,6
<i>une "pression diffuse" émanant de la société</i>	9	25,7
<i>les deux</i>	9	25,7
Total répondants :	35	100
Qui est à l'origine de cette "pression directe" contre vos coupes de bois ?		
<i>Promeneur(s) / randonneur(s)</i>	13	57%
<i>Chasseur(s)</i>	9	39%
<i>Affilié(s) à une association de protection de l'environnement</i>	5	22%
<i>Je ne connais pas le profil</i>	2	9%
<i>Autres catégories de personnes : « habitants de la commune des habitants, élus, un administré ou encore des riverains »</i>	8	35%
Total répondants :	23	161% ²¹

²¹ Le pourcentage total des réponses dépasse 100% lorsque plusieurs réponses étaient rendues possibles.

Comment se manifeste cette « pression diffuse » émanant de la société ?		
- Remarques d'administrés et des chasseurs	- Prise de "bec" pendant les réunions	
- par le biais des réactions entendues à l'occasion de coupes réalisées par l'ONF		
- très aléatoire	- Oral par échange, ouverture de dialogue	- Direct
- des appels alarmistes, des demandes de réunions sur le sujet		

➤ Propriétaires forestiers privés :

Questions d'identité :

Note bene : Les **63 propriétaires forestiers privés sondés** dont les réponses statistiques apparaissent ci-dessous sont tous des adhérents de l'Association Syndicale Libre de la suberaie varoise. Ces résultats ont donc un biais important qu'il convient de prendre en considération dans toute extrapolation à l'échelle géographique régionale.

Genre :	Nb.	%
Homme	44	69,8
Femme	19	30,2

Age :	Nb.	%
18-35 ans	1	1,6
35-65 ans	30	47,6
+65 ans	32	50,8

Statut foncier :	Nb.	%
propriété individuelle	43	68,2
propriété collective (société civile, groupement, indivision)	20	31,7

Nombre d'hectares en (co-) propriété :	Nb.	%
< 10ha	22	34,9
10ha > 25ha	12	19
> 25ha	29	46

Questions de fond :

Avez-vous réalisé toutes les coupes de bois prévues dans votre propriété ?	Nb.	%
Oui	23	39.7%
Non	35	60.3%
Total répondants :	58	100%

Si n'a pas réalisé toutes les coupes de bois prévues dans votre propriété (ayant répondu « non » à la dernière question) :

Pour quelles raisons certaines coupes prévues n'ont pas été réalisées ?	Nb.	%
motifs techniques ou économiques	18	51.4%
pression sociale	0	0%
je ne sais pas	8	22.9%
autres	9	25.7%
Total répondants :	35	100%

Si a répondu « autres » à la dernière question :		
Pourquoi n'avez-vous pas voulu entreprendre certaines coupes de bois ?	Nb.	%
Pour des raisons de :		
déforestation	0	0%
modification du paysage	2	22,2%
atteinte à la biodiversité	2	22,2%
dommages causés aux chemins/pistes	1	11,1%
érosion des sols	1	11,1%
augmentation du risque incendie	0	0%
augmentation des risques de dégâts d'infrastructures	1	11,1%
renforcement du changement climatique et/ou aggravation de ses effets	1	11,1%
autres « - l'incendie de 1989 a en partie tout détruit - pas de dynamique pour regrouper les "petits " propriétaires forestiers » Donc il semble que ces « autres » motifs soient en réalité d'ordre technico-économiques, ce qui, ajouté, ajouté aux 18 personnes ayant coché « motifs techniques ou économiques » à la question précédente mènera ce résultat à non plus 51,4% mais 68,6%	6	66,7%
Total répondants :	9	155,5%

Auriez-vous déjà senti une pression sociale quelconque (directe ou indirecte) défavorable aux coupes de bois ?	Nb.	%
Oui	17	34,7%
Non	32	65,3%
Total répondants :	49	100%
La majorité des propriétaires interrogés ne sentent pas de pression sociale.		

Auriez-vous déjà senti une pression sociale quelconque (directe ou indirecte) défavorable aux coupes de bois ?	Nombre d'hectares en (co-) propriété					
	< 10ha		10ha > 25ha		> 25ha	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Oui	2	13.3%	4	40%	11	45.8%
Non	13	86.7%	6	60%	13	54.2%
Total répondants :	15	100%	10	100%	24	100%
A l'inverse des propriétaires publics, plus les propriétaires privés ont une grande surface de forêt, plus ils sentent une pression sociale. Cela peut peut-être s'expliquer par le fait que plus ils possèdent une grande forêt, plus ils sont susceptibles d'y couper du bois, et donc plus la question de la pression sociale peut se poser pour eux.						

Il s'agissait :	Nb.	%
d'une "pression directe" de votre entourage et/ou de la population locale	7	41,2
d'une "pression diffuse" émanant de la société	6	35,3
des deux	4	23,5
Total répondants :	17	100

Pour ceux ayant déjà senti une "pression directe" défavorable aux coupes de bois de la part de la population locale (suivant réponse à la question précédente) :

Qui a été à l'origine de cette "pression directe" contre vos coupes de bois ?	Nb.	%
Voisin(s)	2	25%
Chasseur(s)	6	75%
Copropriétaire(s) (dans le cas d'une propriété collective)	0	0%
Affilié(s) à une association de protection de l'environnement	2	25%
Je ne connais pas le profil	0	0%
Promeneur(s) / randonneur(s)	0	0%
Autres catégories de personnes	0	0%
Total répondants :	8	100

Les chasseurs seraient le public de loin le plus à l'origine de pression directe à l'encontre de coupes de bois auprès des propriétaires privés.

Quels ont été les motifs avancés par cet/ces opposant/s aux coupes de bois ?	Nb.	%
déforestation	4	50%
modification du paysage	6	75%
atteinte à la biodiversité	0	0%
dommages causés aux chemins/pistes	2	25%
érosion des sols	1	13%
augmentation du risque incendie	1	13%
augmentation des risques de dégâts d'infrastructures	0	0%
renforcement du changement climatique et/ou aggravation de ses effets	1	13%
autres	1	13%
Total répondants :	16	200%

Les motifs avancés pour cette pression directe se révèlent donc être d'abord la modification du paysage et la déforestation.

Sur quels types de coupes de bois portait cette "pression directe" exactement ?	Nb.	%
Eclaircie	7	88%
Coupe rase de taillis	0	0%
Coupe rase de futaie	2	25%
Je ne sais pas	0	0%
Total répondants :	8	113%

Chose surprenante, cette pression directe portait en majorité sur des éclaircies, et non pas sur des coupes rases.

Comment cette "pression directe" s'est-elle manifestée ?

- discussions informelles
- dialogue entre 4 yeux
- Par des obstructions directes à l'exercice de son activité par l'exploitant forestier.
- Tentative administrative de blocage de la circulation des grumiers en invoquant des restrictions inexistantes à l'utilisation des voies publiques, par un agent de la DDAR par ailleurs chasseur non titulaire d'un droit de chasse sur le territoire exploité, litige tranché par le ministère de l'équipement et diverses mesquineries postérieures.
- Prolifération sur le chantier de randonneurs plus ou moins bien intentionnés.
- Lors d'une visite sur le terrain, reproches verbales du chef de battue.
- articles journaux, facebook, déclaration publique.
- Plaintes à la mairie. Réticences internes
- par la nécessité de parlementer longuement pour faire accepter des travaux sylvicoles.

Pour ceux ayant senti une "pression diffuse" émanant de la société défavorable aux coupes de bois :

Selon vous, quelles craintes exprime cette « pression diffuse » émanant de la société contre les coupes de bois ?	Nb.	%
déforestation	7	70%
modification du paysage	8	80%
atteinte à la biodiversité	5	50%
dommages causés aux chemins/pistes	2	20%
érosion des sols	2	20%
augmentation du risque incendie	1	10%
augmentation des risques de dégâts d'infrastructures	1	10%
renforcement du changement climatique et/ou aggravation de ses effets	6	60%
autres	1	10%
Total répondants :	10	330%

Comment se manifeste cette « pression diffuse » émanant de la société ?

- Médias associations	- par des remarques de promeneurs
- par la police communale, qui a nommé un abris pour protéger le bois pour le sécher comme construction interdit.	- Remarques négatives des voisins et promeneurs
- Par la création d'une multitude d'assos écologues qui grenouillent tous les "copils», relayées par divers médias mal informés et partisans comme des documentaires du style "le temps des forêts". la doctrine de ces gens est : une forêt gérée durablement est une forêt "primaire" mise sous cloche jusqu'à ce qu'elle brûle.	
- Communications, organisations de débats sur le sujet, rédaction de chartes, etc.	
- prise de parole, pression vers la DDTM, allusion s dans certains communiqués de presse	

A combien estimeriez-vous le pourcentage approximatif de vos coupes prévues finalement annulées notamment pour des raisons de pression sociale ?

- toutes	- 30/100	- trop difficile à dire
- 100%	- 100% soit 40 000€	- 40%

Alors qu'au début du questionnaire, aucun propriétaire n'avait affirmé que certaines coupes prévues n'avaient pas été réalisées pour des raisons de pression sociale, 6 personnes soit 9,5% des sondés détenant équitablement des petites, moyennes et grosses propriétés, ont fini par dire que ça a été effectivement le cas, dans des proportions variables mais apparemment toujours significatives (dont 3 soit 4,7% qui concernaient 100% des coupes envisagées).

Selon vous, une forêt idéale c'est quoi ? (question ouverte et facultative)

32% des 34 propriétaires ayant répondu à cette question ont écrit qu'une forêt idéale est « exploitée et/ou gérée : "C'est une forêt verdoyante, et bien gérée. Une forêt idéale, c'est une forêt qui est conduite, entretenue, rentable, ou pas coûteuse, qui enrichit les sols." 17,6% mettent l'accent sur la biodiversité: "Diversité des essences, accueil de la biodiversité faune et flore." 23,5% trouvent qu'une forêt idéale est une forêt où l'on protège la forêt contre le risque incendie. Environ 9% souhaiteraient une forêt « naturelle », c'est-à-dire protégé de l'intervention humaine.

Selon vous, une gestion forestière idéale c'est quoi ? (question ouverte et facultative)

A cette question, 44% des propriétaires forestiers privés font référence à une gestion soignée : "des coupes sélectives qui préservent la diversité et la santé et le bon développement des arbres". 14% évoquent les revenus à en tirer. Enfin, 8,8% pensent que c'est une gestion qui prend en compte le risque incendie.

➤ Gestionnaires forestiers privés :

Questions d'identité :

Nota bene : **12 gestionnaires forestiers privés ont été interrogés**, ce qui donne une très bonne représentativité de la profession (NB : la DRAAF²² a délivré en 2018 une attestation de reconnaissance en qualité de Gestionnaires Forestiers Professionnels à 12 personnes²³).

Nombre d'hectares en gestion (sous votre responsabilité technique personnelle) :											
10000	300	19205	8000	12800	3000	Environ 10000	48048	1000	2500	3000	15000
Moyenne : 11 071 ha											

Nombre de propriétés en gestion (sous votre responsabilité technique personnelle) :											
150	4	551	20	266	40	Entre 150 et 180	500	20	dizaine	15	80
Moyenne : 151											

Questions de fond :

Parmi les coupes prévues dans vos plans de gestion, certaines ont-elles été refusées par le propriétaire pour des raisons notamment de pression sociale (directe ou indirecte) ?	Nb.	%
Oui	5	41%
Non	6	51%
Je ne sais pas	1	8%
Total répondants :	12	100%

En majorité, il s'agissait :	Nb.	%
d'une "pression directe" de leur entourage et/ou de la population locale	1	20%
d'une "pression diffuse" émanant de la société	0	0%
des deux	4	80%
Total répondants :	5	100%

Dans le cas où des propriétaires ont refusé de réaliser des coupes prévus pour des raisons notamment de pression sociale directe :

Qui a été à l'origine de cette "pression directe" ?	Nb.	%
Voisin(s)	3	60%
Chasseur(s)	4	80%
Copropriétaire(s) (dans le cas d'une propriété collective)	1	20%
Affilié(s) à une association de protection de l'environnement	2	40%
Je ne connais pas le profil	0	0%
Promeneur(s) / randonneur(s)	3	60%
Autres catégories de personnes : « Entreprises forestières locales, élus et personnels des collectivités locales »	1	20%
Total répondants :	5	280%

²² Direction régionale à l'agriculture, l'alimentation et la forêt

²³ Les 12 gestionnaires forestiers privés interrogés ont été seulement en partie les 12 reconnus par la DRAAF

Quels ont été les motifs avancés par cet/ces opposant/s aux coupes de bois ?	Nb.	%
déforestation	1	20%
modification du paysage	4	80%
atteinte à la biodiversité	3	60%
dommages causés aux chemins/pistes	2	40%
érosion des sols	0	0%
augmentation du risque incendie	3	60%
augmentation des risques de dégâts d'infrastructures	1	20%
renforcement du changement climatique et/ou aggravation de ses effets	0	0%
autres : « perturbation de la faune et de l'activité de chasse ; mauvaise connaissance de la réglementation face à l'idée générale que c'était interdit de couper (EBC,...) »	2	40%
Total répondants :	5	320%
Sur quels types de coupes de bois portait cette "pression directe" exactement ?		
Éclaircies	5	100%
Coupes rases de taillis	2	40%
Coupes rases de futaie	0	0%
Je ne sais pas	0	0%
Total répondants :	5	140%
Savez-vous comment cette "pression directe" s'est manifestée ? Si oui, merci d'expliquer :		
- action directe des chasseurs sur le propriétaire		
- Oralement en essayant de négocier des avantages sur les locations futures.		

Dans le cas où des propriétaires ont refusé de réaliser des coupes prévus pour des raisons notamment de pression sociale diffuse :

Concernant la « pression diffuse » émanant de la société, quelles craintes exprime-t-elle selon vous contre les coupes de bois ?	Nb.	%
déforestation	1	25
modification du paysage	4	100
atteinte à la biodiversité	3	75
dommages causés aux chemins/pistes	1	25
érosion des sols	0	0
augmentation du risque incendie	3	75
augmentation des risques de dégâts d'infrastructures	1	25
renforcement du changement climatique et/ou aggravation de ses effets	2	50
autres	0	0
Total répondants :	4	375
Comment se manifeste cette « pression diffuse » ?		
- Parution de livres ou de films assez critiques sur les forestiers (la vie secrète des arbres, le temps des forêts)		
Par des détails comme : "Faites un geste pour l'environnement, ne recevez plus votre facture ou relevé par papier mais par mail". Personne ne se pose la question : est-ce que la filière bois pour le papier est plus néfaste pour l'environnement que toute l'énergie utilisée pour faire tourner les serveurs informatiques de la planète ?		

- Nous sommes souvent interpellé, de manière virulente, par des passants ou voisins, nous assimilant à des destructeurs, sans pouvoir proposer nos arguments car ce sont des personnes qui n'écoutent pas.

Cela se traduit aussi parfois par la dégradation de matériel (coup de fusil dans les vitres, destruction du matériel informatique embarqué, tentative de mise à feu du matériel, etc...

Dans le cas où aucune coupe prévue aux plans de gestion n'a été refusées par le propriétaire pour des raisons notamment de pression sociale (réponse « non » à la 1^{ère} question) :

Des propriétaires ont-ils regretté la réalisation d'une/de coupe/s de bois après coup à cause d'une pression sociale qui se serait manifestée suite à cette/ces coupe/s ?	Nb.	%
Oui	1	14
Non	5	71
Je ne sais pas	1	14
Total répondants :		7 100

A combien estimeriez-vous approximativement le pourcentage des coupes prévues dans vos plans de gestion finalement refusées par les propriétaires notamment pour des raisons de pression sociale ?

- 5 à 10%

- 5%

- inférieur à 5 %

- Environ 1 par an

- 10 à 20 %

A combien estimeriez-vous approximativement le manque à gagner en pourcentage de vos plans de gestion et/ou en volume de bois que cette/ces récolte(s) non réalisée(s) représente(nt) ?

- 5%

- 5%

- Impossible à déterminer... Parfois, on gagne plus de temps (et d'argent) à ne pas faire une coupe plutôt qu'à gérer tous les "à cotés"

- 2%

- 10 à 20 %

Les moyennes aux deux dernières questions se situent autour de 7-7,5% pour les 5 gestionnaires ayant affirmé que certaines coupes de bois ont été refusées par le propriétaire pour des raisons notamment de pression sociale. **Si l'on prend en compte dans le calcul la totalité des gestionnaires privés sondés, et les surfaces gérées, la moyenne atteint 1,6% seulement.**

➤ Gestionnaire forestier public – Office National des Forêts (ONF) :

Questions d'identité :

Nota bene : Parmi les **14 agents de l'ONF interrogés**, un était un responsable forêt et bois d'une agence bi-départementale, les 13 autres étaient des responsables d'unités territoriales dont 7 des 3 départements littoraux et 6 des départements d'arrière-pays, ce qui a permis une représentation géographique presque équilibrée.

Nombre d'hectares en gestion (sous votre responsabilité technique personnelle) :						
20000	22756	23600	44566	27400	26775	19235
52480	32000	27000	13920	40000	27131	117000
Moyenne : 35 276 ha						

Questions de fond :

Parmi les coupes prévues dans les plans d'aménagement de votre UT, certaines ont-elles été refusées par le propriétaire pour des raisons notamment de pression sociale (directe ou indirecte) ?	Nb.	%
<i>Oui</i>	6	46%
<i>Non</i>	7	54%
Total répondants :	13	100%

Notons que deux des cas de non refus de coupes s'expliquent par le fait que « des réunions se sont faites suite à une pression sociale (gens de la commune) et la coupe s'est quand même faite. La commune a souhaité que l'Office explique pourquoi la coupe était nécessaire »

Dans le cas de « pressions directes » :		
Qui a été à l'origine de cette "pression directe" ?	Nb.	%
<i>Chasseur(s)</i>	4	80%
<i>Promeneur(s) / randonneur(s)</i>	0	0%
<i>Voisin(s)</i>	2	40%
<i>Affilié(s) à une association de protection de l'environnement</i>	2	40%
<i>Vététistes</i>	1	20%
Total répondants :	5	180%

Sur quels types de coupes de bois portait cette "pression directe"?	Nb.	%
<i>Eclaircie</i>	4	80%
<i>Coupe rase de taillis</i>	2	40%
<i>Coupe rase de futaie</i>	0	0%
Total répondants :	5	120%

	Nombre d'hectares en gestion (sous votre responsabilité technique personnelle) :	A combien estimeriez-vous approximativement le manque à gagner en pourcentage de vos plans d'aménagement que ces récoltes non réalisées représentent annuellement?	A combien estimeriez-vous approximativement le manque à gagner en surface que ces récoltes non réalisées représentent annuellement ?	A combien estimeriez-vous approximativement le manque à gagner en volume (m3) de bois que ces récoltes non réalisées représentent annuellement ?
Départements littoraux (06, 83, 13, 84)	20000	20,0%	4000	
	22756	25,0%	5689	
	23600	5,0%	1180	
	44566	0,0%	0	
	27400	0,0%	0	
	26775	0,0%	0	
	19235	15,0%	2885	
	52480	0,0%	0	
	117000	12,5%	14625	5000
	32000	3,0%	960	300
Départements de l'arrière-pays montagnard (04,05)	27000	0,0%	0	
	13920	0,0%	0	
	40000	7,5%	3000	225
	27131	0,0%	0	
TOTAL :	493863		32339,25	5525
Moyenne générale :		6,3%		
Moyenne au prorata des surfaces en gestion :			6,5%	
Moy. dans les départements littoraux (06, 83, 13, 84) :		8%		
Moy. dans les départements de l'arrière-pays montagnard (04,05) :		4%		
Moy. dans les UT concernées :			11,8%	

A la question « A combien estimeriez-vous le manque à gagner en volume de bois que ces récoltes non réalisées représentent annuellement ? », la réponse « 5000 m³ » donnée par la responsable forêt et bois de l'agence bi-départementale des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse nous semble être extrapolable. En effet, ces départements représentent un contexte à la fois littoral et d'arrière-pays et sont donc dans une certaine mesure représentatifs de la région Sud. Si, arbitrairement, nous multiplions par 3 ce chiffre (pour les 6 départements de la région), alors nous obtenons 15 000 m³. Cela correspond à 30% des 50 000m³ qu'a estimé l'Union régionale des associations de Communes Forestières PACA dans son étude faite en 2016 dans le cadre du projet Mob +²⁴, ce qui est à peu près cohérent avec les 42% d'ajournements de coupes qui serait dû à des « pressions de la part des chasseurs ou de la population »²⁵ (les coupes refusées pour cette raison sont, logiquement plus petite que la moyenne, ce qui expliquerait la différence entre le chiffre basé sur le nombre de coupes concernées et celui basé sur le volume récolté concerné).

➤ MOYENNES des acteurs impliqués dans la filière bois :

Qui est à l'origine de cette "pression directe" à l'encontre de vos coupes de bois ?	Nb.	%
Chasseur(s)	23	56%
Promeneur(s) / randonneur(s)	16	39%
Voisin(s)	13	32%
Affilié(s) à une association de protection de l'environnement	11	27%
Elus	3	7%
Je ne connais pas le profil	2	5%
Vététistes	1	2%
Copropriétaire(s) (dans le cas d'une propriété collective)	1	2%
Total répondants :	41	171%

Sur quels types de coupes de bois portait cette "pression directe" exactement ?	Nb.	%
Eclaircie	33	59%
Coupe rase de taillis	12	21%
Coupe rase de futaie	9	16%
Je ne sais pas	2	4%
Total répondants :	56	100%

Quels ont été les motifs avancés par cet/ces opposant/s aux coupes de bois ?	Nb.	%
modification du paysage	24	67%
déforestation	21	58%
atteinte à la biodiversité	12	33%
dommages causés aux chemins/pistes	12	33%
augmentation du risque incendie	6	17%
érosion des sols	5	14%
augmentation des risques de dégâts d'infrastructures	2	6%
renforcement du changement climatique et/ou aggravation de ses effets	1	3%
autres	10	28%
Total répondants :	36	258%

²⁴ Source : Lettre d'information de l'OFME de septembre 2018 sur le projet MOB + (<http://www.ofme.org/documents/lettre-ofme/Lettre-ofme-20180930.pdf>)

²⁵ Source : http://www.ofme.org/documents/actualite/201608/Note_resultats_Region_DiffusionLarge.pdf

➤ CONCLUSIONS de l'enquête auprès d'acteurs impliqués dans la filière bois :

Comme les statistiques ci-dessus présentées le montrent, **côté privé, le manque à gagner** moyen que représentent les ajournements de coupe pour des raisons notamment de pression sociale par rapport aux coupes prévues aux plans de gestion **n'est que de 1,6%**. Cela est globalement peu significatif. **Toutefois, notons que 9,5% des propriétaires sondés²⁶ avouent avoir déjà refusé au moins une récolte de bois notamment pour des raisons de pression sociale.** Pour 4,7% d'entre eux, cela leur a d'ailleurs empêché de réaliser une quelconque coupe.

Côté forêts publiques (communales et départementales seulement), le pourcentage du manque à gagner que représentent les ajournements de coupe pour des raisons notamment de pression sociale par rapport aux coupes prévues aux plans d'aménagement **s'élève à 6,5%** en moyenne, soit entre 10 et 20 000m³ / an. Ce résultat est à rapporter aux données récoltées par l'URCF PACA : 42% des 22% d'ajournement de coupes de bois prévues aux plans d'aménagement sont dues à des pressions exercées par des chasseurs ou la population, soit 9,2%. Conformément aux hypothèses faites par les acteurs de la filière, **les départements littoraux sont deux fois plus touchés par le phénomène que les départements d'arrière-pays montagnards** (8 contre 4%) et que **parmi les unités territoriales concernées, le taux moyen atteint 11,8%**.

Même si les propriétaires publics sont plus sensibles à la pression sociale à l'encontre de l'exploitation forestière que les propriétaires privés, dans les deux cas, nous remarquons une **concentration du phénomène : seule une petite minorité de propriétaires forestiers** ajourne des coupes pour tout ou partie un motif de pression de la population. **L'impact pour l'ensemble de la filière régionale est donc relatif (5,7%²⁷), mais localement, et pour les propriétés concernés, l'impact peut-être très important.**

Concernant **l'identité des personnes s'opposant aux coupes de bois** selon les acteurs professionnels, **les chasseurs arrivent en tête pour 56%, suivis, par ordre décroissant, par les personnes affiliées à une association de protection de l'environnement pour 27%, puis par les autres, le plus souvent promeneurs / randonneurs, voisins et élus (17%)**. Etonnement, **les oppositions portent davantage sur des coupes d'éclaircie** que sur des coupes rases (22 points de pourcentage d'écart). Une explication donnée par un agent de l'ONF est que les coupes à blanc sont plus souvent situées en zones reculées et sont par conséquent moins visibles par les visiteurs. Du côté des motifs de mobilisation de personnes réticentes à l'égard des coupes de bois, **la modification du paysage et la déforestation seraient les arguments les plus souvent avancés**, suivis par l'atteinte à la biodiversité et les dommages causés aux chemins/pistes. Les résultats de l'enquête auprès des publics non professionnels de la filière bois vont permettre de savoir si les éléments relevés ci-dessus sont vérifiés.

²⁶ NDLR : pour rappel, tous les propriétaires forestiers privés sondés sont adhérents de l'Association Syndicale Libre de la suberaie varoise et sont donc localisés sur la frange littorale de la région Sud, contexte socio-culturel particulier et non représentatif de la région

²⁷ Ce chiffre a été calculé en prenant en considération ce que représentent dans les récoltes de bois à l'échelle régionale les forêts publiques (83%) et les forêts privées (17%)

2. Enquête auprès de non-professionnels de la filière bois :

➤ Chasseurs :

Questions d'identité :

Note bene : Le sondage dont les résultats figurent ci-dessous a été **répondu par 236 chasseurs**, principalement des départements du Var, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes et du Vaucluse grâce aux relais réalisés par les Fédérations des chasseurs du Var et des Hautes-Alpes et un certain nombre de sociétés de chasse des départements des Alpes-Maritimes et du Vaucluse.

Age :	Nb.	%	Vous résidez :	Nb.	%
18-35 ans	32	14	en ville	56	23,7
35-65 ans	141	60	à la campagne	180	76,3
+65 ans	63	27			

Quel type de chasse pratiquez-vous :	Nb.	%	Adhérez-vous à une ou plusieurs société/s de chasse ?	Nb.	%
Gros gibier	206	87	Oui	207	87,7
Petit gibier	148	63	Non	29	12,3
Gibier sédentaire	99	42			
Gibier de passage	136	58			

Questions de fond :

Selon vous, d'une manière générale, la gestion forestière vis-à-vis de la chasse , c'est plutôt :	Nb.	%
Très positif	14	5,9
Positif	106	44,9
Négatif	60	25,4
Très négatif	14	5,9
Sans avis	42	17,8
Total répondants :		236 100

Les chasseurs ont un avis davantage positif que négatif concernant la « gestion forestière ». Cependant, nous ne savons pas ici ce que recouvre ce concept pour eux (inclut-il des coupes de bois commerciales ?).

Selon vous, d'une manière générale, les coupes de bois à destination commerciale vis-à-vis de la société et de son l'environnement , c'est plutôt :	Nb.	%
Très positif	11	5,2
Positif	84	40
Négatif	66	31,4
Très négatif	22	10,5
Sans avis	27	12,9
Total répondants :		210 100

Les chasseurs sont donc très partagés sur l'impact des coupes de bois à destination commerciale vis-à-vis de la société et de son l'environnement.

Selon vous, d'une manière générale, les coupes de bois à destination commerciale vis-à-vis de la société et de son l'environnement, c'est plutôt :	Age					
	18-35 ans		35-65 ans		+65 ans	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
<i>Très positif</i>	1	3.7	6	4.9	4	6.7
<i>Positif</i>	11	40.7	48	39	25	41.7
<i>Négatif</i>	7	25.9	45	36.6	14	23.3
<i>Très négatif</i>	5	18.5	10	8.1	7	11.7
<i>Sans avis</i>	3	11.1	14	11.4	10	16.7

Plus ils sont jeunes, plus les chasseurs trouvent négatives les coupes de bois commerciales vis-à-vis de la société et de son l'environnement.

Selon vous, d'une manière générale, les coupes de bois à destination commerciale vis-à-vis de la société et de son l'environnement, c'est plutôt :	Vous résidez :			
	en ville		à la campagne	
	Nb.	%	Nb.	%
<i>Très positif</i>	1	1.92%	10	6.3
<i>Positif</i>	25	48.1	59	37.3
<i>Négatif</i>	12	23.1	54	34.2
<i>Très négatif</i>	5	9.6	17	10.8
<i>Sans avis</i>	9	17.3	18	11.4

Les chasseurs résidants en ville ont un avis moins négatif à l'égard des coupes de bois commerciales que ceux qui vivent à la campagne.

Selon vous, d'une manière générale, les coupes de bois à destination commerciale vis-à-vis de la société et de son l'environnement, c'est plutôt :	Adhères-vous à une ou plusieurs société/s de chasse ?			
	Oui		Non	
	Nb.	%	Nb.	%
<i>Très positif</i>	11	5.9	24	0%
<i>Positif</i>	76	40.9	8	33.3
<i>Négatif</i>	60	32.3	6	25
<i>Très négatif</i>	18	9.7	4	16.7
<i>Sans avis</i>	21	11.3	6	25

Les chasseurs qui adhèrent à une ou plusieurs société(s) de chasse ont un avis plus positif à l'égard des coupes de bois commerciales que les autres chasseurs.

Les chasseurs jeunes, ruraux, non adhérents à une société(s) de chasse sont statistiquement les plus hostiles à l'exploitation forestière.

Pour les personnes ayant répondu "positif" ou "très positif" à la question sur les coupes de bois à destination commerciale vis-à-vis de la société et de son l'environnement :

Pourquoi ? parce que, selon vous, les coupes de bois à destination commerciale :	D'accord		Pas d'accord		Ça dépend		Sans avis	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
- stimulent l'activité économique	60	63	8	8	22	23	5	5
- permettent la production de biens et services issus du bois	74	78	3	3	11	12	7	7
- réduisent les risques d'incendie	77	81	6	6	11	12	1	1
- réduisent les risques de dégâts d'infrastructures (ex : routes, pistes, sentiers...)	40	42	21	22	26	27	8	8
- entretiennent et régénèrent la forêt	84	88	3	3	7	7	1	1
- répondent aux enjeux du changement climatique (CO ² , O ² , sécheresse/humidité de l'air, C°)	38	40	21	22	22	23	14	15
- améliorent la rétention des eaux de pluie et le maintien des sols	39	41	27	28	24	25	5	5
- augmentent la diversité biologique (végétale et animale)	69	73	7	7	18	19	1	1
- améliorent la qualité des paysages	35	37	18	19	36	38	6	6

Pour les personnes ayant répondu "négalif" ou "très négatif" à la question sur les coupes de bois à destination commerciale vis-à-vis de la société et de son l'environnement :

Pourquoi ? Parce que, selon vous, les coupes de bois à destination commerciale :	D'accord		Pas d'accord		Ça dépend		Sans avis	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
- augmentent les risques d'incendie	13	15	42	48	24	27	9	10
- augmentent les risques sanitaires pour la forêt	27	31	22	25	21	24	18	20
- augmentent les risques de dégâts d'infrastructures (ex : routes, pistes, sentiers...)	66	75	5	6	12	14	5	6
- détruisent la forêt	48	55	13	15	24	27	3	3
- ne répondent pas aux enjeux du changement climatique (CO ² , O ² , sécheresse/humidité de l'air, C°)	51	58	10	11	12	14	15	17
- détériorent la rétention des eaux de pluie et le maintien des sols	69	78	5	6	12	14	2	2
- diminuent la diversité biologique (végétale et animale)	54	61	13	15	16	18	5	6
- dégradent la qualité des paysages	67	76	8	9	11	13	2	2

Les 42% de chasseurs qui ont un avis "négalif" ou "très négatif" concernant les coupes de bois commerciales vis-à-vis de la société et de son environnement justifient leur point de vue majoritairement pour des motifs de maintien des sols et de leur capacité à retenir les eaux, de qualité des paysages et d'état des infrastructures.

Selon vous, d'une manière générale, les coupes de bois à destination commerciale vis-à-vis de la chasse, c'est plutôt :	Nb.	%
Toujours positif	14	7,2
Parfois positif / parfois négatif	130	67
Toujours négatif	35	18
Sans avis	15	7,7
Total répondants :	194	100

Bien que presque 1/5 des chasseurs trouve "toujours négatives" les coupes de bois à destination commerciale vis-à-vis de la chasse, une majorité d'entre eux reste nuancée sur cette question.

Indiquez pour vous les effets des différents types de coupes de bois vis-à-vis des populations de gibiers :	Les augmentent		Les diminuent		Les concentrent		Les dispersent		Sans avis	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Éclaircies de résineux	81	44	40	22	15	8	35	19	14	8
Éclaircies de feuillus	69	37	50	27	18	10	33	18	18	10
Coupes rase de résineux	25	13	85	45	17	9	44	24	16	9
Coupes rase de feuillus	14	7	95	50	19	10	42	22	21	11
Moyennes :		25		36		9		21		9

Les chasseurs sont en moyenne 57% à considérer que les coupes de bois diminuent ou dispersent les populations de gibier, contre environ 35% seulement à penser qu'elles les augmentent ou concentrent. Concernant le type de coupe, les coupes rases amènent sans surprise environ 70% des chasseurs à juger qu'elles les diminuent ou dispersent. Notons tout de même que presque 44% des chasseurs pensent que les coupes d'éclaircies résineuses augmentent les populations de gibier. Ces chiffres corroborent bien l'enquête réalisée auprès des propriétaires et gestionnaires.

Selon vous, vis-à-vis de la chasse, les rémanents (branchages) laissés sur place suite aux coupes de bois, c'est :	Nb.	%
Toujours positif	36	18,56
Parfois positif / parfois négatif	83	42,78
Toujours négatif	55	28,35
Sans avis	20	10,31

Contrairement à une opinion couramment répandue, aucune tendance véritable ne se dégage quant à l'avis des chasseurs sur les rémanents laissés sur place suite aux coupes de bois. Ils sont soit nuancés, soit relativement partagés sur cette question.

Pourquoi ? (question ouverte et facultative)



Débroussaillage préalable à l'installation d'une culture cynégétique.

Sur 129 répondants, 53,5% affirment que les rémanents laissés sur place suite aux coupes de bois sont favorables aux écosystèmes, c'est-à-dire à la biodiversité (ex : « positif pour la biodiversité ; développement de microfaune ; propice aux insectes ; favorisent la pousse de semi-ligneux ; repeuplement de la flore ») ou au sol (ex : « enrichissement du sol ; évite l'érosion des sols ; favorise la retenue d'eau ; limiter l'évaporation »). Parmi ceux-ci, 31% considèrent les rémanents comme spécifiquement favorables à la faune, en lui procurant un refuge, un abri, un couvert (ex : « les rémanents abritent de nombreuses espèces de petit gibier, ils permettent à certains insectes de se développer, ce qui apportent une nourriture aux jeunes oiseaux, notamment les gallinacés »).

A contrario, 20% pensent l'inverse dont 15,5% qui disent que les rémanents laissés sur place suite aux coupes de bois gênent la faune (« empêche la progression du gibier ; engendrent une non repousse de la prairie et herbe fraîche utile pour la nourriture de tous les gibiers »).

Pour 30,2 % des répondants, les rémanents posent un problème de praticabilité, générant une « forêt impénétrable », des « déplacements difficiles », une « création d'obstacles pour les usagers de la forêt ».

19,4 % pensent qu'ils aggravent le risque incendie, comme nous l'explique bien un chasseur : « Laisser les branches en l'état sur place notamment à proximités des voies de passage augmente le risque d'incendie. »

Selon vous, une forêt idéale c'est quoi ? (question ouverte et facultative)

Sur les 136 chasseurs interrogés ayant répondu à cette question, 55,8% évoquent une forêt gérée, entretenue avec soin (« avec des coupes raisonnées, de la surveillance, de l'entretien »). 28,6% définissent la forêt idéale avant tout sous l'angle de l'environnement, la nature, la biodiversité. Selon 13,2% des chasseurs, une forêt idéale est une forêt avec une faible ou non intervention humaine. 7,3% seulement évoquent un équilibre entre les différentes fonctions de la forêt (sociales, économiques et environnementales), « une forêt que l'on cultive : sylvopastoralisme, sylviculture, préservation des paysages, et que l'on partage (Chasse, promeneurs, cueilleurs, etc...) ». 5,8% considèrent qu'une forêt doit être ouverte et accessible à tous les publics pour leurs usages récréatifs. 2,2% seulement pensent qu'une forêt idéale serait une forêt où l'on limite le risque incendie.

Selon vous, une gestion forestière idéale c'est quoi ? (question ouverte et facultative)

Sur les 119 chasseurs interrogés ayant répondu à cette question, 61,3% parlent d'une gestion avec soin (« douce, raisonnée, à long terme »), et 9,2% placent les aspects environnementaux (biodiversité, régénération) en priorité. 7,5% pensent à un équilibre entre les différentes fonctions de la forêt (sociales, économiques et environnementales). Selon 3,3% seulement de répondants, une gestion forestière idéale doit chercher à limiter le risque incendie.

➤ Environnementalistes :

Questions d'identité :

Note bene : Le sondage dont les résultats figurent ci-dessous a été **répondu par 358 environnementalistes**, joints par le biais de relais de la part de 125 organismes œuvrant pour la protection de la nature de toute la région Sud PACA, dont France Nature Environnement des Alpes de Haute-Provence.

Genre :	No.	%
<i>Homme</i>	191	53,4
<i>Femme</i>	167	46,7

Age:	No.	%
<i>18-35 ans</i>	62	17,3
<i>35-65 ans</i>	179	50
<i>+65 ans</i>	117	32,7

Résidez-vous ?	No.	%
<i>en ville</i>	135	37,7
<i>à la campagne</i>	223	62,3

A quelle fréquence allez-vous en forêt ?	No.	%
<i>Plusieurs fois par mois</i>	221	61,7
<i>Plusieurs fois par an</i>	123	34,4
<i>Rarement / Jamais</i>	14	3,9

Nous observons que les ruraux fréquentant souvent la forêt sont surreprésentés par rapport à la population moyenne dans cet échantillonnage.

Avez-vous un lien avec au moins une association de protection de l'environnement ?	No.	%
Oui	272	76
Non	86	24
Si « oui », en tant que :	No.	%
Représentant-e officiel-la (fonction au CA)	61	22,4
Employé-e	22	8
Membre,adhérent-e, / donateur-trice	137	50,4
Bénévole	52	19,1

Questions de fond :

Selon vous, d'une manière générale, la gestion forestière, c'est plutôt :	No.	%
<i>Très positif</i>	45	13,7
<i>Positif</i>	138	42,0
<i>Négatif</i>	92	28,0
<i>Très négatif</i>	22	6,7
<i>Sans avis</i>	32	9,7
Total répondants :	329	100
En majorité, les environnementalistes « sont positifs » quant à la gestion forestière.		

<i>Selon vous, d'une manière générale, les coupes de bois à destination commerciale, c'est plutôt :</i>	No.	%
<i>Très positif</i>	8	2,6
<i>Positif</i>	90	29,5
<i>Négatif</i>	129	42,3
<i>Très négatif</i>	35	11,5
<i>Sans avis</i>	43	14,1
Total répondants :	305	100

Nous constatons qu'à la question "gestion forestière" les répondants ont répondu « positif » à 55% et « négatif » à 34,7%, alors que pour la question portant sur les "coupes de bois à destination commerciale " ils ne sont que 32% à les considérer positives et 53,8% d'entre eux les jugent négatives. La représentation de ces deux idées est donc très variable.

<i>Selon vous, d'une manière générale, les coupes de bois à destination commerciale, c'est plutôt :</i>	<i>Avez-vous un lien avec au moins une association de protection de l'environnement ?</i>			
	<i>Oui</i>		<i>Non</i>	
	Nb.	%	Nb.	%
<i>Très positif</i>	5	2.19%	3	4%
<i>Positif</i>	60	26.3%	30	39%
<i>Négatif</i>	109	47.8%	20	26%
<i>Très négatif</i>	26	11.4%	9	11.7%
<i>Sans avis</i>	28	12.3%	15	19.5%
Total répondants :	228	100%	77	100%

Ici, nous pouvons remarquer que les personnes engagées dans une ou plusieurs associations sont plus négatives à l'égard des coupes de bois commerciales que les autres (59,2% contre 37,7%).

<i>Selon vous, les éclaircies sylvicoles (coupes partielles), c'est :</i>	No.	%
<i>Toujours positif</i>	49	16,9
<i>Parfois positif / parfois négatif</i>	203	70,0
<i>Toujours négatif</i>	21	7,2
<i>Sans avis</i>	17	5,9
Total répondants :	290	100

Nous observons que les avis sont divergents et partagés sur le sujet des éclaircies sylvicoles.

Pourquoi ? (question ouverte et facultative)

Pour 70% des environnementalistes interrogés, les effets des éclaircies sylvicoles dépendent « des modalités de coupes, des peuplements et du contexte environnemental », « des essences concernées, de leur âge, de leur état, de ce que l'on cherche », « de la compétence des forestiers ». Seuls 7,2 % d'entre eux jugent qu'elles sont mauvaises pour la faune, le sol, la biodiversité (« destruction de l'équilibre entre les arbres », « dérangement de la faune ») alors que 5,8 % pensent l'inverse. 2 % seulement associent les éclaircies sylvicoles à la réduction du risque incendie.

Selon vous, les coupes rases (coupes de tous les arbres), c'est :	No.	%
Toujours positif	3	1,1
Parfois positif / parfois négatif	70	24,6
Toujours négatif	195	68,4
Sans avis	17	5,96
Total répondants :	285	100

Même si un environnementaliste interrogé sur quatre reste nuancé à l'égard des coupes rases, la majorité y est sans surprise opposée.

Pourquoi ? (question ouverte et facultative)

Parmi les 207 personnes ayant répondu à cette question, 59 % ont écrit que les coupes rases sont négatives par rapport au sol, à la faune, à la flore, aux écosystèmes : « Perte évidente de biodiversité (animale/végétale), [...] érosion des sols et une longue longue régénération ; disparition totale de l'habitat ; Le soleil crame le sol qui n'en a pas l'habitude. Les plantes qui étaient à l'ombre se retrouvent en plein soleil (stress) ; modification brutale du milieu ». Pour le 1/4 des environnementalistes qui pensent que les coupes rases ont un effet « Parfois positif / parfois négatif », c'est parce que cela dépend de la taille, du lieu et du contexte de la coupe.

Selon vous, y a-t-il actuellement une surexploitation des ressources en bois de la forêt provençale ?	Nb.	%
Oui	76	27,1
Non	79	28,2
Sans avis	125	44,6
Total répondants :	280	100

Une grande partie des répondants à cette question n'a pas avis sur cette question. Ceux qui ont un avis sont relativement partagés (50% « oui » et 50% « non »).

Si « oui » :

D'où vient pour vous cette surexploitation des ressources en bois de la forêt provençale ?
(question ouverte et facultative)

Parmi ceux qui pensent qu'il y a actuellement une surexploitation des ressources en bois de la forêt provençale, la moitié (soit 13,5% seulement du total) l'explique par les filières du bois énergie et du bois de chauffage, avec une forte cristallisation autour de l'usine de Gardanne. L'autre moitié l'explique par des considérations économiques plus générales ("appât du gain, profits, aspect financier, loi du marché") ou mauvaise exploitation/sylviculture (« coupes sauvages, exagérées »).

Selon vous, y a-t-il actuellement un risque de surexploitation des ressources en bois de la forêt provençale ?	Nb.	%
Oui	71	35,5
Non	43	21,5
Sans avis	86	43
Total répondants :	200	100

Si « oui » :

D'où vient pour vous ce risque de surexploitation des ressources en bois de la forêt provençale ?
(question et facultative)

Sans trop de surprise, on retrouve dans les réponses à cette question exactement les mêmes explications, et dans les mêmes proportions de répondants qu'à la dernière question ouverte (« d'où vient pour vous cette surexploitation ? »).

Selon vous, une forêt idéale c'est quoi ? (question ouverte et facultative)

NB : pour cette question, les réponses des personnes ayant répondu au questionnaire « tous profils » et se considérant environnementalistes ont été fusionnées avec les réponses données au questionnaire spécifiquement dédié aux environnementalistes²⁸

Pour 74,2% des 578 environnementalistes ayant répondu à cette question, une forêt idéale est une forêt ayant un haut niveau de naturalité, de biodiversité, où les espèces faunistiques et floristiques sont protégées. Pour arriver à cet objectif, 22,2% écartent toute exploitation des ressources forestières. Parmi eux, 13% souhaiteraient que l'homme n'intervienne plus du tout en forêt (« Forêt primaire ; à l'état sauvage ») et 9,2% que son action soit limitée au minimum. 50,8% pensent qu'une forêt idéale c'est une forêt gérée de manière raisonnée, c'est-à-dire « exploitée modérément donc non industrialisée, et/ou entretenue, surveillée, protégée des incendies, adaptée au climat, respectueuse de la nature ». Parmi eux, seuls 4,7% pensent au risque incendie (prévention, protection) et 0,7% aux enjeux liés aux changements climatiques. 15,7% évoquent le rôle d'accueil de loisirs ou du tourisme que joue la forêt idéale (sentiers de randonnée, activités sportives, cueillettes, découverte du patrimoine...).

Selon vous, une gestion forestière idéale c'est quoi ? (question ouverte et facultative)

NB : pour cette question, les réponses des personnes ayant répondu au questionnaire « tous profils » et se considérant environnementalistes ont été fusionnées avec les réponses données au questionnaire spécifiquement dédié aux environnementalistes²⁹

Sur les 552 environnementalistes ayant répondu à cette question, ils sont 35,7% à concevoir une gestion forestière idéale sous le prisme de la préservation des milieux de la biodiversité, des écosystèmes (« gestion naturelle, sans laisser de trace, qui respecte et accompagne l'évolution naturelle forestière, qui favorise la diversité et préserve le vivant »). 9,6 % évoque une gestion minimaliste ou inexistante (« des sanctuaires de forêts sauvages et anciennes sans intervention humaine ; l'action humaine devrait se limiter à protéger la forêt (des feux, de la pollution de l'eau, de l'air du sol et du sous-sol, des braconniers, des industriels et des promoteurs), à assurer sa pérennité et sa tranquillité »).

4,7% rejettent explicitement les coupes rases. Cependant, une grosse minorité (44%) parle spontanément d'exploitation ou de sylviculture modérée, raisonnée et durable assurant la régénération, souvent par replantation (« sylviculture irrégulière, à long terme »).

Seulement 1,3% considèrent l'adaptation des forêts aux changements climatiques, 8,5% le risque incendie et 6,5% les professionnels, « comme l'ONF ».

Synthèse de la vision qu'ont les environnementalistes d'une forêt idéale / gestion forestière idéale :

Sans surprise, le critère de « naturalité » est le plus important. Cependant, même si entre 10 et 20% pensent que l'intervention de l'homme est davantage nuisible ou inutile, ils sont deux fois plus nombreux à concevoir le rôle économique de la forêt, tant que l'exploitation est mesurée, raisonnée et durable.

²⁸ Les 217 réponses au questionnaire dédié spécifiquement aux environnementalistes ont été ajoutées aux 361 réponses au questionnaire dédié à tous les publics correspondant aux personnes ayant répondu précédemment « se considérant environnementalistes/écologistes »

²⁹ Les 207 réponses au questionnaire dédié spécifiquement aux environnementalistes ont été ajoutées aux 345 réponses au questionnaire dédié à tous les publics correspondant aux personnes ayant répondu précédemment « se considérant environnementalistes/écologistes »



Ruches en clairière forestière. Crédits : René Celse

➤ Tous profils confondus :

Nota bene : 744 personnes non-professionnelles de la filière bois de tous profils confondus (usagers ou non, environnementalistes ou non) **ont répondu** au questionnaire dont les résultats figurent ci-dessous. Ces personnes ont été jointes via un relai du sondage concerné de la part de la Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon, des communes de Septèmes-les-Vallons, Saint-Léger, Evenos, Caussols, Sablet, de la Fédération française de randonnée PACA, de l'Union régionale des associations de Communes Forestières PACA, de l'association Découverte Ste-Baume et d'une partie inconnue des 2 524 clubs sportifs, 272 clubs de randonnée, 102 médiathèques, 29 offices du tourisme, 69 centres équestres, 28 maisons de la jeunesse chrétienne et 7 lycées agricoles de la région Sud sollicités.

Questions d'identité :

Genre :	No.	%
<i>Homme</i>	335	45,0
<i>Femme</i>	409	55,0

Age :	No.	%
<i>18-35 ans</i>	52	7,0
<i>35-65 ans</i>	369	49,6
<i>+65 ans</i>	323	43,4

A quelle fréquence allez-vous en forêt ?	No.	%
<i>Plusieurs fois par mois</i>	478	64

Qu'y faites-vous majoritairement ?	Nb.	%
<i>Balade/randonnée, cueillette</i>	644	91

Plusieurs fois par an	222	30
Rarement / Jamais	44	6

VTT	19	3
Chasse	13	2
Autres activités : équitation, escalade etc.	23	4

Résidez-vous ?	No.	%
en ville	335	45,0
à la campagne	409	55,0

Vous considérez-vous écologiste / environnementaliste ?	Nb.	%
Oui	599	82,7
Non	125	17,3

Notons que 83% des répondants se considèrent écologiste / environnementalistes, 55% résident à la campagne, et 64% vont plusieurs fois par mois en forêt. Ces caractéristiques représentent nécessairement un biais à prendre en compte car elles ne représentant pas la population régionale dans son ensemble. Nous essayerons donc d'écartier ce biais en isolant, quand cela a été possible dans le traitement statistique, les personnes concernées en faisant des analyses croisées. De plus, ci-dessous, nous ne présenterons que les résultats apportant une indication supplémentaire statistiquement pertinente au sondage dédié spécifiquement aux environnementalistes (cf. partie précédente).

Questions de fond :

Selon vous, d'une manière générale, les coupes de bois à destination commerciale, c'est plutôt :	Nb.	%
Très positif	29	4,3
Positif	234	35
Négatif	242	36,2
Très négatif	61	9,1
Sans avis	102	15,3
Total répondants :	668	100
Les avis sont partagés de manière presque équilibré sur cette question.		

Selon vous, d'une manière générale, les coupes de bois à destination commerciale, c'est plutôt :	Age					
	18-35		35-65		65+	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Très positif	3	3,1%	20	4,1%	14	3,6%
Positif	33	34,4%	152	31,2%	139	35,6%
Négatif	44	45,8%	187	38,4%	140	35,9%
Très négatif	8	8,3%	49	10,1%	39	10%
Sans avis	8	8,3%	79	16,2%	58	14,9%
Total répondants :	96	100%	487	100%	390	100%
La catégorie des 18-35 ans est opposée (réponses « négatif » et « très négatif ») aux coupes de bois commerciales à 54 %, soit 6% de plus que les 35-65 ans et 8% de plus que les plus de 65 ans.						

Selon vous, d'une manière générale, les coupes de bois à destination commerciale, c'est plutôt :	Genre			
	Homme		Femme	
	Nb.	%	Nb.	%
<i>Très positif</i>	22	7,3	7	1,9
<i>Positif</i>	137	45,2	97	26,6
<i>Négatif</i>	88	29	154	42,2
<i>Très négatif</i>	20	6,7	41	11,2
<i>Sans avis</i>	36	11,9	66	18,1
Total répondants :	303	100	365	100

Les femmes sont nettement plus négatives que les hommes à l'égard des coupes de bois à destination commerciale (53 contre 36%).

Selon vous, d'une manière générale, les coupes de bois à destination commerciale, c'est plutôt :	Résidez-vous ?			
	en ville		à la campagne	
	Nb.	%	Nb.	%
<i>Très positif</i>	13	4,4	16	4,3
<i>Positif</i>	91	31	143	38,5
<i>Négatif</i>	109	37	133	35,9
<i>Très négatif</i>	32	11	29	7,8
<i>Sans avis</i>	52	18	50	13
Total répondants :	297		371	

Bien que les urbains aient moins d'avis sur cette question que les ruraux, pour ceux qui en ont un, ils sont légèrement moins favorables que ces derniers à l'égard des coupes de bois commerciales.

Selon vous, d'une manière générale, les coupes de bois à destination commerciale, c'est plutôt :	A quelle fréquence allez-vous en forêt ?					
	Plusieurs fois par mois		Plusieurs fois par an		Rarement / Jamais	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
<i>Très positif</i>	20	4.6	6	3.1	3	6,8
<i>Positif</i>	157	36.4	65	33.7	12	27,3
<i>Négatif</i>	147	34.1	75	38.9	20	45,5
<i>Très négatif</i>	43	10,0	13	6.7	5	11,4
<i>Sans avis</i>	64	14.8	34	17.6	4	9,1
Total répondants :	431	100	193	100	44	100

Moins les personnes vont en forêt, plus ils sont opposés aux coupes de bois à destination commerciale (57% pour ceux qui s'y rendent rarement ou jamais, contre 44-45% pour ceux qui y vont plusieurs fois par an ou par mois).

Selon vous, d'une manière générale, les coupes de bois à destination commerciale, c'est plutôt :	Vous considérez-vous environnementaliste / écologiste ?			
	Oui		Non	
	Nb.	%	Nb.	%
<i>Très positif</i>	17	3,2	10	8,9
<i>Positif</i>	185	34,5	40	35,7
<i>Négatif</i>	212	39,5	24	21,4
<i>Très négatif</i>	52	9,7	8	7,1
<i>Sans avis</i>	71	13,2	30	26,8
Total répondants :	537	100	112	100

Les personnes se considérant comme environnementalistes pensent à 49 % que les coupes de bois à destination commerciale sont plutôt négatives ou très négatives, alors que pour les autres, le pourcentage est de 29 % : une différence de 20 points de %. Les écologistes sont donc bien plus défavorables à l'exploitation forestière que les autres.

Pour les personnes ayant répondu "positif ou très positif" à la question sur les coupes de bois à destination commerciale :

Pourquoi ? Parce que, selon vous, les coupes de bois à destination commerciale :	D'accord		Pas d'accord		Ça dépend		Sans avis	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
- stimulent l'activité économique	195	74	13	4,9	46	17	9	3,4
- réduisent les risques d'incendie	197	75	13	4,9	45	17	8	3
- réduisent les risques de dégâts d'infrastructures (ex : routes, pistes, sentiers...)	106	40	44	17	86	33	27	10
- répondent à des besoins par la production de biens et services issus du bois	208	79	9	3,4	35	13	11	4,2
- améliorent la qualité des paysages	75	29	58	22	123	47	7	2,7
- régénèrent la forêt	200	76	13	4,9	49	19	1	0,4
- répondent aux enjeux du changement climatique (CO ² , O ² , sécheresse/humidité de l'air, température)	85	32	57	22	85	32	36	14
- augmentent la diversité biologique (végétale et animale)	106	40	42	16	95	36	20	7,6

Pour les répondants ayant répondu "négatif ou très négatif" à la question sur les coupes de bois à destination commerciale :

Pourquoi ? Parce que, selon vous, les coupes de bois à destination commerciale :	D'accord		Pas d'accord		Ça dépend		Sans avis	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
- augmentent les risques d'incendie	63	21	101	33	98	32	41	13,5
- augmentent les risques de dégâts d'infrastructures (ex : routes, pistes, sentiers...)	206	68	15	5	61	20	21	6,9
- dégradent la qualité des paysages	257	85	9	3	36	12	1	0,3
- détruisent la forêt	198	65	8	2,6	94	31	3	1,0
- ne répondent pas aux enjeux du changement climatique (CO ² , O ² , sécheresse/humidité de l'air, C°)	229	76	11	3,6	39	13	24	7,9
- diminuent la diversité biologique (végétale et animale)	261	86	10	3,3	32	11	0	0,0

Selon vous, y a-t-il actuellement une surexploitation des ressources en bois de la forêt provençale ?	Nb.	%
Oui	170	26
Non	198	31
Sans avis	277	43
Total répondants :		645 100

Une grande partie des répondants à cette question n'a pas avis sur cette question (43%). Ceux qui en ont un sont très partagés sur cette question.

Si a répondu « oui » :

D'où vient pour vous cette surexploitation des ressources en bois de la forêt provençale ?

(question ouverte et facultative)

Parmi les 119 répondants à cette question, **51,3 %** (soit 13,3% seulement du total des répondants à la question précédente) **pensent que c'est à cause des filières du bois énergie et du bois de chauffage, avec une forte cristallisation autour de l'usine de Gardanne**. 26,9 % (soit 7% seulement du total) pensent que cette surexploitation trouve sa cause dans la recherche générale de profit économique ("recherches de profit immédiat", "désir de gagner de l'argent", "appât du gain", voir même d'"avidité de prédateurs"). 16 % (soit 4,2% du total) évoque la construction, l'extension urbaine, l'urbanisation.

Selon vous, y a-t-il actuellement un <i>risque de surexploitation des ressources en bois de la forêt provençale</i> ?	Nb.	%
<i>Oui</i>	106	23
<i>Non</i>	135	30
<i>Sans avis</i>	216	47
Total répondants :	457	100

Là aussi, la majorité des répondants n'a pas avis sur cette question (47%) et ceux qui en ont un sont très partagés.

Si a répondu « oui » :

D'où vient pour vous ce risque de surexploitation des ressources en bois de la forêt provençale ?

(question ouverte et facultative)

Parmi les 74 répondants à cette question, 47,2 % (soit 7,6% seulement du total des répondants à la question précédente) pensent que ce risque est dû aux filières du bois énergie et du bois de chauffage, avec une forte cristallisation autour de l'usine de Gardanne. 16,2 % (soit 3,7% du total) l'explique par des considérations économiques plus générales. Pour 13,5 %, ce serait à cause de l'urbanisation ou construction d'habitations ("Besoin de surface constructible pour construire des logements, et donc potentiellement de la surface forestière en moins").

Selon vous, une forêt idéale c'est quoi ? (Question ouverte et facultative)

NB : pour cette question, seules les réponses des personnes ne se considérant pas environnementalistes ni chasseurs ont été considérées

Sur les 64 répondants à cette question, 29,5% ont écrit qu'une forêt idéale doit avoir un haut niveau de biodiversité (les termes "diversifiée", "faune", "flore" étant les plus souvent revenus) : "une forêt avec des arbres d'essences nombreuses, de toutes formes et grosseurs, un sous-bois fourni, des oiseaux variés". Pour arriver à cet objectif, 10,8% écartent toute exploitation des ressources forestières. Parmi eux, 3% souhaiteraient que l'homme n'intervienne plus du tout en forêt (« Forêt primaire ; à l'état sauvage ») et 7,8% que son action soit limitée au minimum (« en cas d'incendie ; pour la création de sentiers »). 62,6% des personnes sondées ont répondu qu'une forêt idéale doit être gérée de manière raisonnée ("exploitée modérément donc non industrialisée, et/ou entretenue, nettoyée, propre, ouverte au public"). Parmi eux, seulement 3,2% évoquent l'intervention de professionnels ou spécialistes, tels que l'ONF, pour la gestion, exploitation et/ou surveillance. 18,7% parlent d'accueil de publics pour les loisirs (randonnée, vélo, chasse,...) ou le tourisme : "Une forêt où promeneurs, chasseurs, randonneurs, vététistes et gibier trouvent leur place". 4,7% des personnes sondées manifestent explicitement leur refus des chasseurs et/ou d'infrastructures d'accueil ou de véhicules dans la forêt : "sans chasseurs, fermée aux véhicules

surtout à moteur avec très peu ou pas du tout de pistes "tracées" pour vélo, sans aménagement pour le public ».

Selon vous, une gestion forestière idéale c'est quoi ? (question ouverte et facultative)

NB : pour cette question, seules les réponses des personnes ne se considérant pas environnementalistes ni chasseurs ont été considérées

55,3% des 47 répondants définissent la gestion forestière idéale comme une exploitation soignée, modérée et/ou concertée (ex : « sylviculture irrégulière, à taille humaine et non industrialisée »), assurant la régénération (souvent par replantations). Parmi eux, 6,4% excluent explicitement les coupes rases. Pour 51% des personnes, sans exclure la valorisation économique, la priorité doit être le respect de l'environnement (la biodiversité, les écosystèmes, les paysages). L'aspiration à une gestion minimaliste ou totalement absente de la forêt concerne 2,1% des répondants donc environ 98% ne rejette pas l'intervention de l'homme en forêt. 25,5% et 4,3% seulement considèrent respectivement la limitation du risque incendie, et le rôle des professionnels, spécialistes et experts forestiers. 6,4% des personnes évoquent les loisirs (balades en majorité) et le tourisme en forêt. Notons que personne n'a évoqué les enjeux liés aux changements climatiques.

Synthèse de la représentation qu'a le grand public hors environnementalistes et chasseurs d'une forêt idéale / gestion forestière idéale :

- Une forêt gérée modérément et respectant la biodiversité, les milieux et les paysages,
- L'importance des professionnels, du risque incendie et du changement climatique est largement ignorée.



Zone de sylviculture truffière. Crédits : Anya Bellali / Forêt Modèle de Provence

III. Recommandations

1. Structurer une stratégie de communication pertinente

En préambule, rappelons que « Nous vivons une époque de changement radical, [...], de passage [...] d'un point de vue anthropocentré à un point de vue écocentré »³⁰. C'est dans ce contexte qu'émerge le mouvement actuellement croissant de contestation de l'industrialisation de la sylviculture et de la filière bois énergie à échelle industrielle (voir 1^{ère} partie) qui amène, de fait et malheureusement, à des amalgames. Par ailleurs, et même si les incendies font nuancer le propos pour la forêt méditerranéenne, notons que « l'image de l'arbre, de la forêt et du bois est extraordinairement positive. Il en va de même des éléments qui renvoient à ces mots, comme les animaux et végétaux de la forêt, souches, fruit, tronc »³¹. Ceci devrait faciliter l'intérêt des publics à l'égard de la forêt, et donc potentiellement attiser sa curiosité envers la gestion et donc l'exploitation forestière.

A. Recommandations générales

➤ Démontrer les efforts concrets faits par la filière pour améliorer ses pratiques :

Les définitions de la « forêt idéale » et « gestion forestière idéale » qu'ont apportées 136 chasseurs, 578 environnementalistes et 64 autres profils de personnes au travers de l'enquête ont démontré qu'en majorité, ces catégories d'individus ne sont pas par principe opposées à la gestion forestière. Ils aspirent majoritairement à une gestion raisonnée, modérée, douce pour les milieux, la faune, les paysages. En conséquence, il pourrait être « peine perdue » pour des acteurs de la filière de défendre des pratiques d'exploitation forestière apparaissant de toute façon antagonistes avec ces souhaits. C'est pourquoi ces derniers doivent démontrer les efforts concrets qu'ils font pour améliorer leurs pratiques (NDLR : la « charte de confiance de la récolte de bois » initiée par Fibois Sud est en ce sens une très bonne initiative, à valoriser publiquement).

➤ Eviter la communication trop orientée :

Il convient de se garder de mettre en œuvre une communication de type « balistique ». Transmettre des messages trop connotés « filière » ou « exploitation forestière » pourrait aisément déboucher sur un renforcement des tensions, et serait ainsi complètement contre-productif en générant un effet opposé à l'objectif. Il faut donc redoubler de prudence en termes de communication car chacun a, légitimement, son propre système de valeurs liés aux espaces naturels.

➤ Définir un plan de communication concerté :

La solution serait de mettre en place dans un premier temps une action concertée de définition de modèles de gestion forestière satisfaisant les différentes parties-prenantes représentatives des enjeux (Fibois Sud pour les filières forêt bois, réseau GRAINE et institutions publiques engagées dans l'éducation à l'environnement (EAE), Fédérations des chasseurs et des randonneurs). Ainsi, en arrivant à un consensus, un plan de communication commun et donc légitime de part et d'autres pourrait être conçu. Il serait diffusé par les têtes de réseaux citées précédemment à toutes leurs

³⁰ Article « Evolution du regard et des attentes de la société vis-à-vis de la faune et de sa gestion » (revue Forêt Méditerranéenne, n°39, 2018)

³¹ Ouvrage *Forêt et communication* – 2016

structures adhérentes, et via les dispositifs spécifiques d'EAE des institutions publiques (subventions, maisons de la nature, programme éducatifs etc.).

- **Mettre en place un plan de communication** sur la base des questions suivantes :
 - Quoi : quels sont les produits et services à promouvoir ?
 - Pourquoi : quels sont les différents objectifs (notoriété, image, marketing, information etc.) ?
 - Envers qui : auprès de quelles cibles la communication se destine ?
 - Par qui : qui est/sont le/les porte/s-parole des messages à diffuser ?
 - Combien : quel budget est alloué ?
 - Comment : quels sont les moyens les plus efficaces ?
 - Quand : selon quel planning ?

B. Recommandations pratiques

- **Quelques règles simples en communication pour bien se faire comprendre :**

- utiliser des messages simples et adaptés aux destinataires,
- exprimer clairement des messages sans erreur ni biais,
- privilégier les éléments factuels aux généralités.

- **Viser comme publics-cibles :**

- la génération apprenante (scolaires et étudiants) en formant et accompagnant notamment les enseignants,
- les « leaders d'opinion », dans le secteur de l'animation parascolaire et particulièrement les associations de sensibilisation à la protection de l'environnement.

- **Réduire la distance :**

Le cerveau humain se sent toujours plus concerné par les éléments lui semblant proches que distants. Il faut donc chercher à réduire la distance entre le destinataire et l'objet de la communication.

- **Engager les publics :**

Donner à chacun l'impression et idéalement la possibilité de pouvoir être actif et pas seulement intellectuellement concerné par les enjeux. Faire des usagers des espaces naturels des partenaires en diversifiant les modes de participations (des plus simples aux plus engagés). Par exemple : inviter le public à acheter du bois local et à en parler autour de lui, à diffuser les supports de communication, à rencontrer les professionnels sur le terrain.



Source :

<http://clairenc.blogspot.com/>

- **Se rencontrer physiquement, et sur le terrain :** les forestiers devraient davantage s'adresser vers ceux qui les critiquent, sortir des bois, et les inviter à y entrer avec eux, sur le terrain et leur expliquer leur mission, leurs contraintes, soucis et méthodes. Il faut privilégier la communication interactive et participative à la communication uniquement transmissive.

➤ **Etre positif :** Les gens peuvent réagir aux images négatives (pertes, coûts, sacrifices) en niant les faits comme mécanisme de protection. A l'inverse, un angle de vue positif est plus susceptible de toucher et stimuler.

➤ **Sélectionner des supports originaux voir ludiques** afin de développer l'intérêt et d'ancrer les idées véhiculées.

➤ **Utiliser des hauts-lieux touristiques, connus de tous** : Le grand public est davantage en phase avec la communication touristique qu'avec un discours technique et économique.

➤ **Identification culturelle et sociale** : Adapter l'histoire avec l'identité culturelle du groupe auquel on communique en adoptant ses codes culturels. A titre d'exemple, la forêt est un cadre de loisirs pour le promeneur et le vététiste, un milieu à protéger pour l'écologiste, une ressource économique pour l'exploitant et le berger, un lieu d'étude pour le scientifique, un habitat pour la faune sauvage pour le chasseur, un lieu susceptible de brûler et qu'il faut défendre contre le feu pour un pompier.

➤ **Raconter des histoires** : Raconter une histoire suscite l'intérêt et la curiosité. Les histoires influencent ce que nous pensons et ce que nous croyons. Elles sont donc un très bon outil pour transmettre des connaissances et des expériences.

→ Deux options :

- Construire l'histoire comme un voyage, étape par étape, avec tous les éléments reliés dans un ordre logique, sur la base d'exemples simples et impressionnants. La plupart des histoires ont un personnage principal, car cela permet de développer de l'empathie et un lien de confiance.
- Faire partie de l'histoire : Au lieu de raconter de manière uniquement narrative une histoire, faire faire des liens, comparaisons et analyses de manière ludique. Ainsi, le public devient acteur. Cela lui permet une meilleure compréhension des enjeux, acquisition de la connaissance, et donc prise de conscience.

→ Les différents médias possiblement intégrés à une histoire :

- Carte Web (interactive) : Une carte web peut permettre au destinataire d'avoir un aperçu global d'un projet et d'intégrer divers médias et bases de données: cartes satellites, images géolocalisées ou prises par des drones, textes descriptifs. Cela permet au destinataire une exploration et une compréhension plus profonde et une relation plus forte avec le paysage ;
- Photos : La photo permet d'établir un contact visuel et est donc un premier pas vers l'empathie s'il s'agit d'humains, ou vers la compréhension d'impacts paysagers, dans le cas de photos aériennes ;
- Sons : Médium qui reste longtemps dans les mémoires. Il peut, en arrière-plan, aider à attirer ou amplifier l'attention et la curiosité sur un certain point ;
- Vidéo : Les perceptions, émotions et expériences deviennent vivantes et donc plus impactantes ;
- Visite virtuelle : Combiner des panoramas de photos aériennes et terrestres à 360° et interconnectés permet par exemple une exploration active d'un projet forestier.

Il existe des outils pour compiler les différents médias cités au-dessus en un seul site internet, Atavist est l'un d'entre eux³².

➤ **S'engager dans la durée** : Une des règles élémentaires en communication est celle de la répétition et de la continuité de l'effort de persuasion.

³² <https://atavist.com/>

2. Recourir à des modes d'actions et argumentaires adéquates

A. Recensement et analyse des actions et outils de communication réalisés et disponibles pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

➤ **En direction de tous publics :**

- « Boîte à outils de communication forestière » de la FAO – Organisations des Nations Unis pour l'alimentation et l'agriculture³³
- Jeu pédagogique en ligne « Le jeu de bois »³⁴ : vise à sensibiliser le grand public à la construction d'une filière durable de valorisation du bois en énergie renouvelable
- Livret « Récolter du bois pour faire vivre la forêt »³⁵ (affiche ci-dessous) : vulgariser les principes de sylviculture méditerranéenne (notamment le chapitre « 8 bonnes raisons de couper un arbre »)



³³ <http://www.fao.org/forestry/communication-toolkit/fr/>

³⁴ <http://jeu-bois-energie.irstea.fr/>

³⁵ L'Institut pour la forêt méditerranéenne, 2016

- Les « fiches forêt » de l'IRSTEA (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture)³⁶
- Livret « De l'arbre au bois »³⁷
- Livret « Forêt méditerranéenne et environnement »³⁸
- Diverses actions mises en œuvre dans le cadre du projet MOB+ 05 : conférences, opération de sensibilisation, relais presse, panneaux de chantier distribués aux gestionnaires pour les placer à côté d'une exploitation forestière, page internet, opération de crowdfunding permettant également montrer à la population que la gestion forestière ne consiste pas uniquement à couper des arbres
- Campagne de la filière forêt bois nationale (France Bois Forêt aux côtés de France Bois Industries Entreprises (FBIE), France Bois Régions (FBR) et le Comité Professionnel des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois (CODIFAB)) :



« La campagne de communication et de mobilisation nationale de la filière Forêt-Bois a été lancée le 7 septembre 2017. Elle est l'expression de toute la filière qui s'engage dans une communication partagée à destination des décideurs, des prescripteurs et du grand public, avec un slogan: « Pour moi, c'est le bois » et un hashtag #LeBois.

Un site internet de référence : lebois.com.

La campagne se décline dans la presse magazine, en radio³⁹ et sur le web durant trois ans. En année 2 et 3, elle sera amplifiée par une présence en TV⁴⁰ et en affichage. Au fil des trois années, la campagne sera ainsi diffusée sur des espaces complémentaires, ce qui permettra d'amplifier sa visibilité.

Tous les supports de communication mettent en valeur les différentes réalités du bois : la gestion et la récolte en forêt, le bois dans la construction, le bois dans l'aménagement intérieur, le bois dans la ville, le bois dans la santé et l'alimentation, le bois pour le transport et la distribution, et le bois pour l'énergie. »

³⁶ <https://www.irstea.fr/fr/forets>

³⁷ ONF – 1997

³⁸ Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

³⁹ <http://presse-foretbois.fr/assets/media/SpotradioFBF.mp3>

⁴⁰ <https://www.youtube.com/watch?v=oK8XhPvDZ08>

➤ **En direction des enfants :**

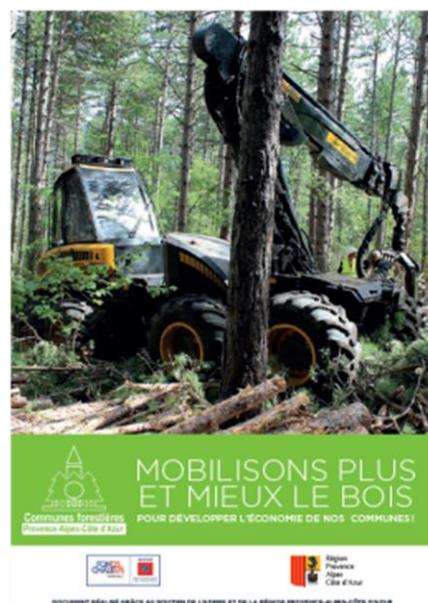
- Livret « Pourquoi coupe-t-on les arbres ? »⁴¹
- Bande dessinée « la forêt en chantier »⁴²
- « wagon forêt » du dispositif « le train du développement durable » du Conseil de territoire du Pays d'Aix de la Métropole Aix-Marseille Provence
- Missions Educatives de la Direction Départemental de l'Agriculture et de la Forêt des Bouches-du-Rhône (années 1980)⁴³
- Opération "A l'école de la forêt" en région PACA⁴⁴ : Opération interministérielle mise en place en 1990-2010 par les Ministères de l'Education nationale et de l'Agriculture

➤ **En direction des propriétaires forestiers privés :**

- Site web « je me forme pour mes bois » de la forêt privé (CNPF, Fransylva)⁴⁵

➤ **En direction des propriétaires forestiers publics :**

- Supports de l'Office National des Forêts :
 - A l'échelle nationale : Vidéos « Cycle d'une forêt gérée durablement »⁴⁶ et « Pourquoi gérer les forêts ? »⁴⁷
 - A l'échelle régionale (Direction Territoriale Midi-Méditerranée) : « Le plan de communication prévoit aujourd'hui des poses de panneaux éphémères d'information, communiqués de presse (rares), visites d'exploitation (très rares), publications d'article dans les journaux municipaux (rares), animations de réunions publiques (très rares), publication d'articles sur www.onf.fr.
- Actions mises en œuvre dans le cadre du projet MOB + par les Communes Forestières de PACA⁴⁸ : sensibilisation via une plaquette d'information (voir page de garde ci-dessous) et des formations des élus (ex : « Elus, utilisez la forêt et le bois pour réaliser votre transition énergétique ! »⁴⁹)



⁴¹ Collection jeunesse, A-S Bauman, 2006

⁴² <http://www.citebd.org/ laforetenchantier/#>

⁴³ Article de la revue forêt méditerranéenne « FORET_MED_1989_1_36 »

⁴⁴ Article de la revue forêt méditerranéenne « FORET_MED_2007_3_237-244 »

⁴⁵ <https://www.jemeformepourmesbois.fr/>

⁴⁶ http://www.onf.fr/gestion_durable/++oid++5c67/@@display_advise.html

⁴⁷ http://www.onf.fr/gestion_durable/++oid++6318/@@display_advise.html

⁴⁸ <http://ofme.org/communes-forestieres/valorisation-bois.php?NoIDS=30>

⁴⁹ <http://ofme.org/index.php3?ID=2414>

ANALYSE :

Deux modalités opérationnelles ont été entreprises :

- Les actions localisées ont un impact plus important à l'échelle géographique visée, mais ne contribuent pas au changement de point de vue de la société toute entière. Il est donc recommandé d'y recourir à l'occasion de projets de coupe de bois peuvent être mal interprétés pour prévenir les situations potentiellement controversées ;
- A contrario, la communication générale sur la gestion forestière durable a un impact plus global mais aussi plus diffus. Celle-ci semble naturellement utile n'importe quand et n'importe où.

Différents publics ont été ciblés :

- les propriétaires forestiers afin les convaincre d'entrer dans une dynamique proactive de gestion, et de pouvoir contre-argumenter d'éventuelles oppositions à leur égard ;
- le grand public et particulièrement les enfants pour leur faire mieux comprendre l'intérêt de la sylviculture.

Cependant, l'enquête a fait ressortir que les profils-type les plus susceptibles de s'opposer et donc de bloquer des projets de coupe de bois sont les chasseurs, les environnementalistes et les riverains. Or, à l'exception de rares réunions publiques organisées par l'ONF, **aucune action de communication répertoriée ne vise spécifiquement ces catégories de personnes.**

B. Argumentaires et types d'actions selon les publics-cibles

Nota bene :

Selon un responsable forêt et bois d'une agence bi-départementale de l'Office National des Forêts, « les gens font l'amalgame entre les coupes DFCI qui sont en effet toujours radicales et en plus sur des zones d'interface donc très exposées aux regards, et les coupes sylvicoles ». Lors de communications à l'échelle locale, il conviendra donc de veiller à ce que cette confusion ne rentre pas dans les échanges.

❖ Vis-à-vis des chasseurs :



Crédits : Mohammed OUZZAOUI / <https://unsplash.com/>

Pour rappels, selon les propriétaires et gestionnaires forestiers publics et privés interrogés, les chasseurs représentent 56% des personnes s'opposant à des projets d'exploitation forestière. Même si seuls 18% des chasseurs trouvent « toujours négatives » les « coupes de bois à destination commerciale vis-à-vis de la chasse », ils sont en moyenne 57% à considérer que les coupes de bois diminuent ou dispersent les populations de gibier, contre environ 35% seulement à penser qu'elles les augmentent ou concentrent. Concernant le type de coupe, les coupes rases amènent environ 70% des chasseurs à penser qu'elles les diminuent ou dispersent. Notons tout de même que presque 44% des chasseurs pensent que les coupes d'éclaircies résineuses augmentent les populations de gibier. D'autre part, seuls 28% des chasseurs trouvent « toujours négatifs » les « rémanents laissés sur place suite aux coupes de bois ».

→ **Argumentaire spécifique à mettre en avant :**

- Les coupes de bois peuvent être favorables aux écosystèmes, et particulièrement à la faune sauvage ;
 - la forêt appartient à des propriétaires qui sont libres d'y entreprendre des coupes de bois, tant qu'elles respectent la loi ;
 - la forêt doit se partager entre ses différents usagers, elle doit assurer ses « différentes fonctions » (dont récréatives et économiques) ;
 - en réduisant la biomasse combustible, les coupes de bois réduisent le risque incendie de forêt à terme, donc la sécurité des chasseurs en période estivale.
- **Exemples d'actions globales** : support de communication (ex : articles, vidéos) à faire relayer par les organismes représentatifs des chasseurs (fédérations et associations), visites virtuelles de chantier
 - **Exemples d'actions locales** : campagne d'affichage sur la voirie publique, visites de chantier, panneaux éphémère d'information, articles (dans les journaux municipaux par exemple), animation de réunions publiques, kit communicationnel à destination des mairies (fiches d'information, article type, affiches et courriers).
- Les arguments à privilégier seront variables suivant la réalité des coupes de bois concernées, et le type de doléances éventuelles.

❖ **Vis-à-vis des écologistes :**

Pour rappels, nous avons vu dans la première partie que les associations de protection de la nature ne sont pas, pour la majorité, par principe opposées aux coupes de bois. Cependant, l'enquête a fait ressortir que les environnementalistes sont en moyenne plus opposés aux coupes de bois que les autres (différence de 20 points de pourcentage), et plus ils sont engagés dans la protection de la nature, plus ils le sont (différence de 21 points de pourcentage entre ceux qui ont un lien avec au moins une association de protection de l'environnement et ceux qui n'en ont pas). De plus, les propriétaires et gestionnaires forestiers publics et privés interrogés ont annoncé que les individus « affiliés à une association de protection de l'environnement » représentaient 27% des personnes s'opposant à des projets d'exploitation forestière.



Nota bene : même si ce ne sont pas les types de coupes qui cristallisent le plus d'opposition, d'un point de vue général, les coupes rases sont vécues à presque 70% des environmentalistes comme « toujours négatives », contre seulement 7,2% pour les éclaircies sylvicoles. Par conséquent, il semble pertinent de souligner les modes de régénération sylvicoles post coupes rases.

→ **Argumentaire spécifique à mettre en avant :**

○ **Les impacts sur les écosystèmes, la biodiversité, et les paysages :**

- Replacer l'impact des coupes sur le long terme (car il est évident qu'une coupe de bois représente toujours un trauma à court terme pour le biotope) : « l'impact paysager causé par un chantier d'exploitation est temporaire et minime à l'échelle de la forêt »⁵⁰ (temps et espace) ;
- « les forêts françaises se portent généralement bien, elles abritent une biodiversité d'une grande richesse en raison [...] aussi de l'éventail des modes de gestion qui leur sont appliqués, c'est dans les coupes forestières [...] que l'on va cependant cueillir ici des fraises des bois, là des framboises [...] qui progressivement disparaîtront au fur et à mesure de la repousse des arbres, l'ouverture des pistes forestières provoque un enrichissement floristique des bas-côtés, grâce à la pénétration de la lumière, pour le plaisir des promeneurs qui les fréquentent, autorisant ici ou là des vues à distance sur les arbres qui les bordent, l'abandon de toute gestion dans l'espoir d'un retour des forêts à l'état primitif aboutirait non seulement à la fermeture des paysages et à leur banalisation, mais encore provoquerait un appauvrissement de la diversité biologique »⁵¹ ;
- L'exploitation forestière réduit la biomasse combustible et donc à terme le risque d'incendies de forêt (risque qu'un feu se déclenche, et importance du feu advenu, le cas échéant), qui occasionnent des impacts désastreux et durables sur les écosystèmes (destruction des habitats et espèces, appauvrissement de la fertilité des sols, et donc affaiblissement de la capacité de la végétation à se régénérer) ;

- **Définition de la gestion forestière durable, antinomique de la déforestation :** Pour le forestier, la gestion forestière durable consiste à valoriser les fonctions économiques, environnementales et sociales de la forêt tout en veillant à sa pérennité, c'est à dire à la bonne régénération naturelle, ou plus rarement artificielle, après éventuelle exploitation.



Crédits : Sébastien Unrau

- **La réglementation :** Expliquer que les activités d'exploitation sont en France strictement réglementés par les codes forestier et de l'environnement, les documents-cadres régionaux (SRGS, PSG, RTG etc.) et départementaux (arrêtés préfectoraux), les réglementations liées aux

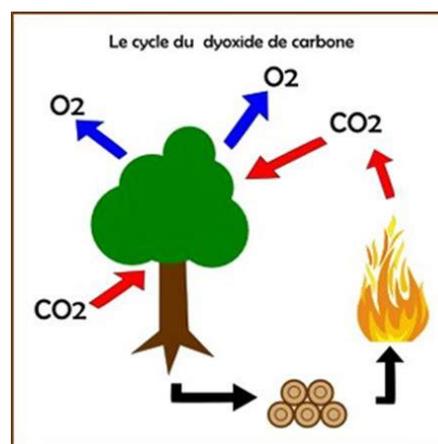
⁵⁰ Source : Office National des Forêts, DT Midi-Méditerranée / Plan de communication - Acceptabilité sociale des récoltes de bois en forêt communale – 2017

⁵¹ *Un propriétaire forestier et la biodiversité* - Pierre FAVRE (FORET_MED_1997_1_65)

zones de captages, périmètres de protection réglementaire (Parcs nationaux, Réserves Naturelles nationales et régionales, Réserves biologiques, Réserves de biosphère, arrêtés de biotope, sites classés), et les éventuelles certifications.

○ **Rôle de la gestion forestière face aux changements climatiques :**

- L'exploitation raisonnée de la forêt est source d'adaptation aux changements climatiques : 99% des articles scientifiques parus à ce sujet constatent qu'une forêt plus « claire » résiste mieux aux changements climatiques et fixe plus de carbone dans le long terme, car les arbres ont ainsi davantage accès aux ressources (eau, lumière, nutriments). L'observation des forêts non gérées amène à constater des dépérissements massifs en cours⁵² (par exemple sur le pin sylvestre⁵³, les chênes blanc, vert et liège).
- « Exploiter la forêt, c'est lutter contre l'effet de serre : Les jeunes arbres n'ont qu'une ambition : grandir. Et ils ont besoin d'absorber beaucoup de gaz carbonique pour ça. Ils sont bien plus gourmands que leurs aînés. Une forêt exploitée et renouvelée est donc un excellent moyen de lutte contre l'effet de serre ! »⁵⁴



Source : www.normandieboisbuche.com

- « **De tout temps, l'homme a coupé du bois :** La forêt, celle où l'on aime se promener, résulte ainsi de l'action conjuguée de l'Homme et de la Nature »⁵⁵ ;
- **Terminologie :** Parler de « gestion » plutôt que d' « exploitation » forestière
- **En réponse à la crainte de surexploitation des ressources en bois de la forêt méditerranéenne,** cristallisée par la croissance de la filière bois énergie et le cas particulier de l'usine de Gardanne, expliquer que dans notre région :
 - la forêt méditerranéenne est loin d'être surexploitée puisque seul environ ¼ de l'accroissement annuel net des bois est actuellement récolté, ce qui veut dire que les ¾ de la croissance des arbres reste sur pieds ;
 - La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 2ème région française la plus boisée (51% de taux de boisement), sa surface forestière et son volume de bois sur pieds ont respectivement augmenté de 30% et 50% entre 1986 et 2012⁵⁶ et sa surface continue à croître au rythme de 1 à 2% an ;
 - « 70 % de la production régionale (des forêts publiques soumises au régime forestier) est d'exploitabilité difficile à très difficile »⁵⁷ ;

⁵² Confère le chapitre « dépérissements » du livret « Forêts et changements climatiques »

⁵³ Confère le rapport final du projet SYLFOCLIM - Forêts méditerranéennes et alpines face aux changements climatiques

⁵⁴ Source : www.lebois.com

⁵⁵ www.lebois.com

⁵⁶ Source : <https://www.fibois-paca.fr/la-foret-regionale/>

⁵⁷ A. Macaire - Chef du Service Départemental de l'ONF des Alpes de Haute-Provence (2000)

- « les périmètres de protection contractuelle (sites Natura 2000, aires optimales d'adhésion à un Parc National, Zones importantes pour la conservation des oiseaux) couvrent 33% de la forêt régionale. De plus, 154 000 ha de forêts (9%) sont compris dans un périmètre de protection réglementaire (zones de cœur de Parcs Nationaux, Réserves Naturelles Nationales et Régionales, Réserves biologiques, zones centrales de Réserves de biosphère, Arrêtés de Biotope, Sites classés) »⁵⁸ ;
 - En 2018, 29% de la forêt soit 442 883 ha a été certifié PEFC par 815 propriétaires fonciers (collectivités, Etat et personnes privées)⁵⁹ ;
 - « le bois est bien une énergie renouvelable, c'est la première en France, loin devant l'éolien et le solaire »⁶⁰, de plus, le bois énergie permet de faire des économies, et bénéficie au développement local ;
- **Importance de la filière bois** : L'exploitation forestière est la base de la filière forêt bois qui génère directement et indirectement 11 000 emplois locaux non délocalisables, 359 millions d'euros de valeur ajoutée, et apporte des biens qui sont des éco-matériaux renouvelables et des services à la société (construction, menuiserie, pâte à papier, énergie, chauffage)⁶¹ ;
- **Exemples d'actions globales** : articles et animations ludiques numériques (ex : quizz, vidéos, visites virtuelles de chantier) à faire relayer par les associations de protection de la nature.
 - **Exemples d'actions locales** : ateliers pédagogiques, conférences, expositions, visites de chantier, articles et animations ludiques numériques (ex : quizz, vidéos, visites virtuelles de chantier) à diffuser et faire relayer par les associations locales de protection de la nature, animation d'échanges sur des forums en ligne et les réseaux sociaux (ex : LinkedIn groups).
- Nota bene* : Rappelons qu'environ 60% des pressions sociales concerneraient des éclaircies sylvicoles, et seulement 37% des coupes rases.



Réunion de présentation d'un site post-chantier en 2018 à la Môle (83) / Crédits : Forêt Modèle de Provence / C. Garnier

Localement, les arguments à privilégier seront bien entendu variables, suivant la réalité des coupes de bois concernées, et le type de doléances éventuelles.

⁵⁸ Source : <https://www.fibois-paca.fr/la-foret-regionale/>

⁵⁹ Source : PEFC PACA (<http://ofme.org/pefc-paca/documentation-pefc.php>)

⁶⁰ Cyril le Picard, Président de l'Union de la coopération française forestière

⁶¹ <https://www.fibois-paca.fr/>

❖ Vis-à-vis des autres publics :

Pour rappels, les propriétaires et gestionnaires forestiers publics et privés que nous avons interrogés ont indiqué que les personnes s'opposant à des projets d'exploitation forestière étaient 17% (100 – 56 – 27) à n'être ni chasseurs ni environnementalistes.

L'enquête a aussi fait ressortir qu'à l'égard des coupes de bois commerciales, ceux qui sont plus négatifs sont : les femmes par rapport aux hommes (53% contre 36%), les jeunes par rapport aux plus âgés (54% pour les 18-35 ans contre 46% pour les + de 60 ans), les urbains par rapport aux ruraux (48% contre 44%), et ceux qui fréquentent moins souvent la forêt (57% pour ceux qui s'y rendent rarement ou jamais, contre 44-45% pour ceux qui y vont plusieurs fois par an ou par mois).

→ Argumentaire spécifique à mettre en avant :

Globalement, les mêmes arguments qu'avec les environnementalistes peuvent être mobilisés, avec comme différence de mettre moins l'accent sur la biodiversité, et davantage sur l'impact paysager et social :

- Valoriser les synergies entre les activités touristiques, récréatives et l'exploitation forestière (ex : « de nombreux itinéraires de randonnées empruntent dans les forêts des pistes de desserte forestière »⁶²) ;
- Dire que « la sylviculture [...], lorsqu'elle entretient des sous-bois ouverts et accueillants, tend à favoriser le passage des promeneurs ou des chasseurs de champignons »⁶³, les coupes de bois permettent également de prévenir des chutes d'arbres.

Localement, les arguments à privilégier seront bien entendu variables, suivant la réalité des coupes de bois concernées, et le type de doléances éventuelles.



Visite forestière en 2018 à la Signes (83) /
Crédits : Forêt Modèle de Provence / C. Garnier

- **Exemples d'actions globales** : articles, reportages et animations ludiques numériques (ex : quizz, vidéos, visites virtuelles de chantier) à faire relayer par les médias et réseaux sociaux.
- **Exemples d'actions locales** : ateliers pédagogiques, conférences, expositions, affichage sur la voirie publique, visites et panneaux éphémères d'information sur chantier, articles à diffuser dans les journaux, la presse, les réseaux sociaux, et guides de randonnée / éco-guides locaux, animations ludiques numériques (ex : quizz, vidéos, visites virtuelles de chantier), réunions publiques, kit communicationnel à destination des mairies (fiches d'information, article type, affiches et courriers), animation d'échanges sur des forums en ligne et les réseaux sociaux (ex : *LinkedIn groups*), journées d'action dans les zones de forte fréquentation (ex : aménagements d'accueil en forêt, centres commerciaux), sensibilisation des dispositifs publics d' EAE.

Nota bene concernant la télévision : celle-ci est LE vecteur de communication pour toucher le maximum de gens. Mais ceci requière de réussir à intéresser les journalistes, qui traitent avant tout les sujets urgents d'actualité et à sensation, pour qu'ils traitent aussi les sujets de fond (en commençant par des images spectaculaires d'incendies de forêt ?).

⁶² Source : Fibois AURA (<http://questionsforet.com/tourisme-et-chantiers-forestiers/>)

⁶³ P. Dério, maître de conférences en géographie

CONCLUSION :

Les représentations que se font les citoyens de la forêt méditerranéenne, et de sa gestion pour les plus informés, sont très variables suivant les contextes sociaux. La filière bois est globalement méconnue du grand public, et même des usagers forestiers et environnementalistes qui pourtant fréquentent les forêts, ou prétendent les connaître. Lorsqu'ils en ont une opinion, celle-ci est souvent critique. Pourtant, pour se chauffer, se fournir en électricité, pâte à papier et matériaux, la société a bel et bien besoin de bois, cette ressource renouvelable qu'il est toujours préférable de chercher localement.

La présente étude a permis d'apporter de nombreuses nouvelles connaissances sur l'enjeu de l'acceptabilité sociale des coupes de bois en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nous savons désormais plus précisément qui sont les catégories d'individus susceptibles de s'opposer à quels types d'exploitation forestière, au nom de quels arguments, par quelles modalités d'action et en vertu de quelles valeurs. Nous avons également mesuré les conséquences concrètes, à savoir le manque à gagner, que les ajournements de coupe issus de pressions sociales occasionnent pour la filière. Enfin, nous avons analysé les actions de communications forestières ayant été réalisées ou à disposition en région.

L'évaluation de cet état de connaissances a permis de proposer une réflexion stratégique et un certain nombre d'actions opérationnelles à différentes échelles. Au niveau local, pour optimiser l'efficacité de ses démarches, les acteurs de la filière bois auraient intérêt à cibler les terrains potentiellement controversés, en allant directement au contact des publics concernés. Au niveau global, il convient de travailler conjointement avec des structures relais (représentants des publics visés et médias) en faisant de ces dernières des partenaires plutôt que des cibles passives. Cela permettrait d'accroître à la fois la portée et la légitimité de la communication menée. Les argumentaires mobilisés devraient toujours être adaptés aux contextes concernés : type de coupe en question, catégories d'individus mobilisés, modes d'action opérés et discours tenus. En parallèle, les acteurs de la filière devraient également démontrer qu'ils font concrètement des efforts pour adapter les pratiques d'exploitation forestière à la demande sociale.



Crédits : Sébastien Unrau

L'avenir du dialogue et de la conciliation entre la société et sa filière bois est désormais ouvert à différents champs des possibles. Espérons que ce présent travail puisse être facilitateur de compréhension et d'adaptation réciproque, pour un développement durable des espaces forestiers en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et au-delà.



Source : unsplash.com